

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires: <b>Pagination multiple.</b>  |                                     |   |

# LE MONDE ILLUSTRÉ

## ABONNEMENTS :

Un an, \$3 00 - - - Six mois, \$1.50

Quatre mois, \$1.00, payable d'avance

Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

16<sup>ME</sup> ANNÉE, No 789.—SAMEDI, 17 JUIN 1899

BERTHIAUME & SABOURIN, Propriétaires

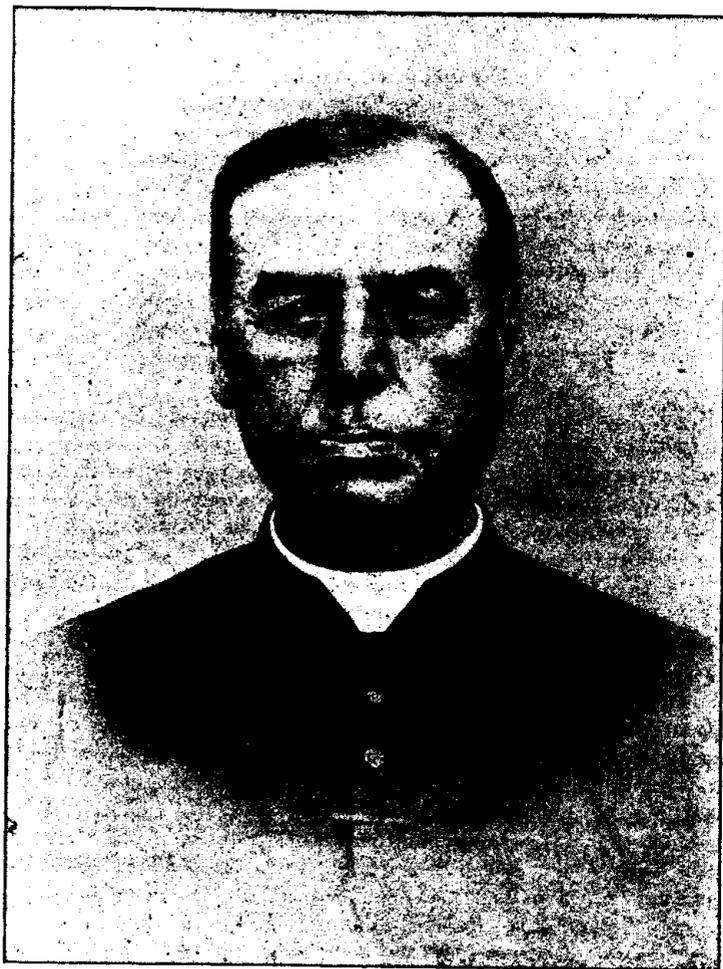
Bureaux : No 42, PLACE JAGUES-GARTIER, MONTREAL

## ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - 10 cents

Insertions subséquentes - - - 5 cents

Tarif spécial pour annonces à long terme

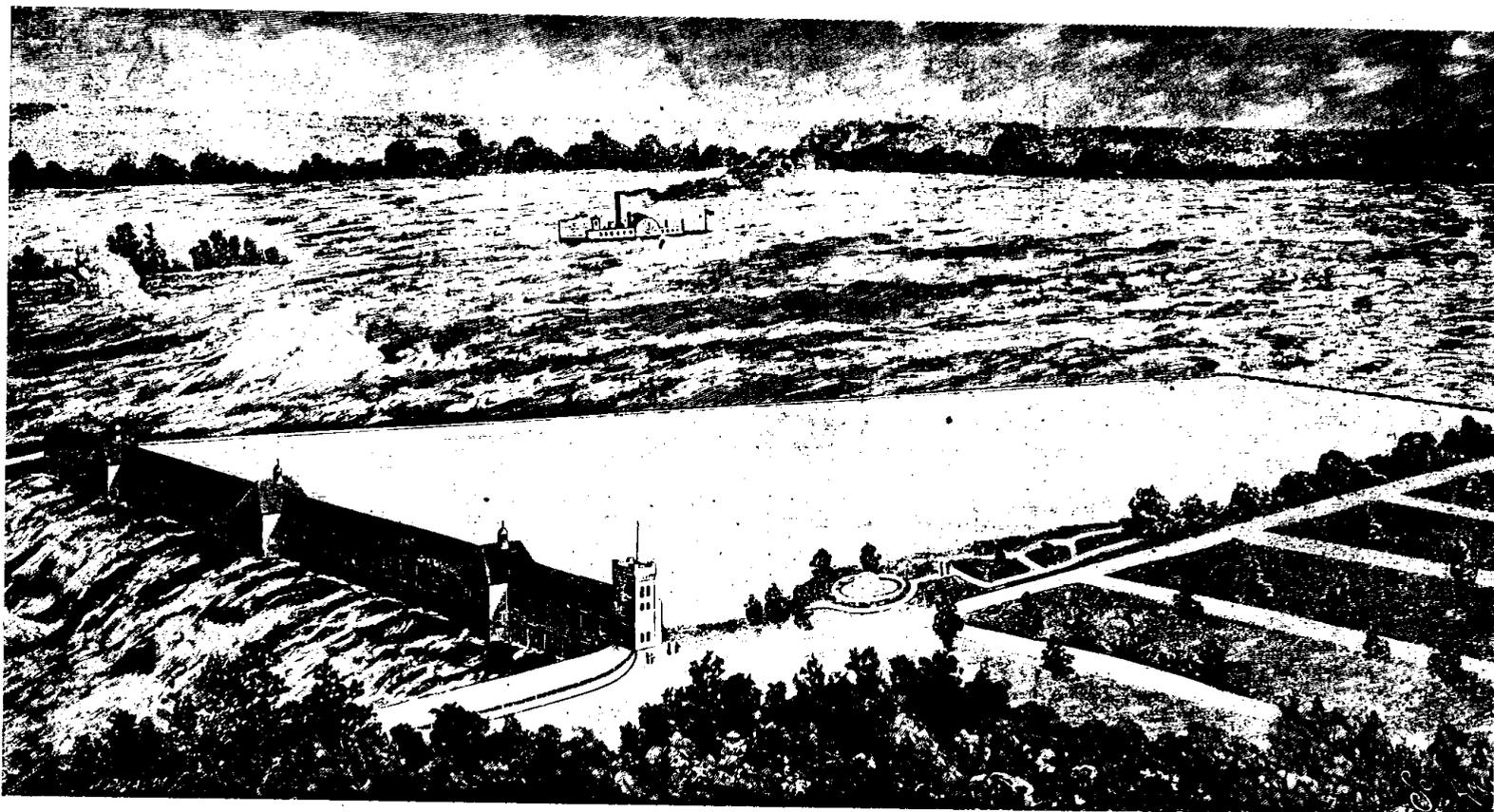


M. L'ABBE J.-S. THEBERGE, décédé



Photos Laprés & Lavergne

M. ALPHONSE RABY, décédé



VUE A VOL D'OISEAU DE L'USINE ELECTRIQUE ET DES RAPIDES DE LACHINE

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 17 JUIN 1899

## SOMMAIRE

TEXTE.—Causerie, par F. Picard.—A bâtons rompus, par G.-P. Labat.—Les rapides de Lachine, par de Thermes.—Poésie : L'héritage, par Abel Letalle.—La lampe du sanctuaire, par le Cardinal Wiseman.—Courrier de la mode.—A chacun sa spécialité.—Poésie : Légende patriotique, par Fauvette.—Chronique, par Manitou.—Jours heureux, par Rosa Mystica.—Nos gravures.—Bibliographie.—Carnet de la cuisinière.—Propos du docteur.—Le Parc Sohmer.—Choses et autres.—Poésie : Sonnet de mariage, par A.-L. de Musset.—Ou est le lion, par A.-H. de Trémaudan.—Minéralogie.—Poésie : L'oie et le serpent.—Trop timide, par H. Bezançon.—Science amusante.—Jeux et Amusements.—Théâtres.—Conseils pratiques.—Gravure-devinette.

GRAVURES.—Portraits : M. l'abbé J.-S. Théberge, décédé : M. Alphonse Raby, décédé.—Vue à vol d'oiseau de l'usine électrique et des Rapides de Lachine.—La Fête-Dieu à Montréal : Le reposoir à la cathédrale.—Beaux-Arts : Au bord du lac.—Par les sentiers.—Gravure du feuilleton.—Devinette.—Coup de billard.

## PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



Il y a quelques jours nous recevions, avec un mot très aimable de l'auteur, un superbe volume intitulé : *Le Droit civil canadien*.

Tous les journaux en ont parlé, les avocats les plus distingués, les juges les plus savants en ont fait l'éloge, il semble qu'il ne reste plus rien à en dire.

Voulez-vous bien, chers lecteurs, me permettre tout d'abord de vous présenter l'auteur du volume ?

M. P.-B. Mignault est l'un des plus distingués jurisconsultes canadiens-français, dont font partie les Ed. de Bellefeuille, les Jetté, les de Montigny, les F. Langelier et tant d'autres. Il a vu le jour à Worcester, (Mass.) le 30 septembre 1854 ; son père, feu le docteur P.-B. Mignault, natif de Chambly, y pratiqua la médecine pendant vingt-cinq ans.

M. Brian, lors de l'anniversaire de Jefferson, nous dit que les États-Unis seuls ont des institutions donnant l'instruction pratique dégagée de tous les préjugés de race et de religion.

Cette magnifique instruction, faisant de l'homme un animal un peu plus adroit, souvent beaucoup plus dangereux que les autres animaux, ce "bloc enfariné" ne dit sans doute rien qui vaille à M. le docteur Mignault : il s'empresse donc, en bon père, en père

soucieux du bonheur de son enfant, d'envoyer son fils au collège Sainte-Marie de Montréal.

Les savants Pères de la Compagnie de Jésus n'ont point à rougir de leur élève, et, avec le recteur actuel, le révérend Père Turgeon, nous dirons "qu'ils n'ont point encombré le barreau" en formant les P.-B. Mignault, les R. Préfontaine et tutti quanti. Nous inclinons même à dire tout franchement notre façon de penser : nous préférons de beaucoup l'enseignement classique des vénérés Pères, enseignement produisant des sujets remarquables par tout leur pays, occupant les situations les plus élevées ici comme en France, à l'enseignement pratique de nos voisins à qui le terre à terre produit par cet enseignement ne permet pas de s'élever plus haut que la matière, et qui estiment que la recherche unique de l'or, par conséquent des jouissances, est le seul but de la vie ici bas.

En 1875, le jeune Mignault terminait ses études chez les Pères : il ne voulut pas partir sans décrocher ce qu'il pouvait décrocher. Il lui fallait bien un souvenir de l'heureux temps passé dans cette maison bénie du collège Sainte-Marie. Lord Dufferin—peu sensible sans doute, lui aussi, aux innombrables bienfaits de l'enseignement pratique de nos voisins—avait donné une médaille devant être remise au plus digne : ce fut notre jeune homme qui l'emporta.

Trois années durant, M. P.-B. Mignault se livra avec ardeur à l'étude du droit, tout en faisant son stage chez feu le juge M. Mousseau et suivant les cours de l'Université McGill : c'est-à-dire, l'enseignement théorique uni à l'enseignement pratique, supériorité incontestable sur l'enseignement de nos voisins.

Mais, voyez-vous, un étudiant sérieux, un vrai étudiant, c'est comme un bon soldat : à peine celui-ci a-t-il reçu une médaille pour sa bravoure, qu'il lui en faut d'autres. Non qu'il soit brave pour avoir des décorations : mais les généraux sont bien obligés de donner les décorations aux plus braves. M. P.-B. Mignault emporta donc, à l'Université McGill, la médaille d'or Torrance, et en 1878, recevait tous ses diplômes ; il était avocat.

Combien se reposent sur leurs lauriers, ou, du moins, croient que tout est fini quand ils ont leurs grades ! Notre jeune avocat, par suite des raisonnements amenés par son instruction très complète, se crut obligé envers ses compatriotes, envers son pays, —et non uniquement envers sa seule personne. Il travailla comme un mercenaire, et dès 1888, il publiait *Le Manuel de Droit parlementaire* suivi, à trois ans d'intervalle, du *Code de procédure civile annoté* ; deux ans après celui-ci, du *Droit paroissial* ; voilà déjà une somme de travail considérable pour un jeune avocat. Hâtons-nous de dire que chaque ouvrage fut remarqué, et mérita au jeune auteur, se dévouant pour tous, le titre de jurisconsulte.

Il restait une œuvre à faire, œuvre ardue, gigantesque, rendue d'autant plus difficile qu'il s'agissait, cette fois, d'établir le Code canadien en le recherchant au milieu d'un fouillis inextricable, embrouillé à plaisir par suite de l'ignorance. "des changements politiques que le Canada dut subir dans la dernière moitié du dix-huitième siècle", du mélange des ordonnances de l'ancien droit, tant romain que français, et du droit anglais, principalement au sujet de la question épineuse des *Donations entre vifs* dont les règles sont profondément modifiées par le code Napoléon, et des *Donations testamentaires* dont le système anglais diffère si complètement de tous les autres.

Trois volumes parurent successivement en 1895, 1896, 1897, faisant disparaître, dit l'hon. M. Langelier, "la malheureuse habitude de se laisser guider par des commentateurs du Code Napoléon, qui, alors même qu'ils évitent le défaut si commun parmi ces commentateurs, de jongler avec les textes pour se singulariser, expliquent des lois différentes des nôtres."

Le quatrième volume vient de paraître (mai 1899) et c'est le plus difficile ; il est basé, comme les précédents, d'après le dire plein de modestie de l'auteur, "sur les répétitions écrites sur le Code civil de Frédéric Mourlon."

Le savant auteur nous pardonnera-t-il d'oser le con-

treindre publiquement, du moins quant à ce quatrième volume ?

Tous ceux qui ont étudié n'importe quel droit, savent combien cette étude est difficile, compliquée. Tous ceux qui ont voulu voir de près la législation sur les *Donations entre vifs* et les *Donations testamentaires* se rappellent les enchevêtrements que leur ont offert le Code Napoléon ou les coutumes de Paris ou autres.

Ajoutez à ces difficultés celles du Code anglais en la matière, et ce qui était résulté de toutes ces sources plus ou moins confuses dans leur application au Canada, et vous aurez presque une idée du fatras dans lequel on pataugeait jusqu'ici.

Evidemment, Mourlon n'avait pas eu à traiter un pareil sujet : aussi ses *Répétitions écrites* ne pouvaient-elles servir de rien à M. P.-B. Mignault. Il dut donc faire un travail personnel, original, absolument inédit : il dut créer un cours complet de Droit sur ces donations.

Il produisit une œuvre magistrale en son quatrième volume du "Droit Civil Canadien", et, si nous en avions quelque autorité, nous joindrions nos plus sincères et plus vives félicitations aux innombrables félicitations qu'il a reçues de toutes les parties du Canada et des États-Unis, et qu'il recevra, nous en sommes sûr, d'outre-mer.

Ne pouvant, nous venons de le prouver, se baser sur Mourlon pour cette partie du *Droit civil*, M. Mignault reprit bravement ses études de droit, mais à fond, et dès les principes du droit—dès le droit romain.—Ulpian, Labéon, Gaius étaient de profonds jurisconsultes : Justinien s'appuya sur leurs travaux comme sur ceux de Papinien et de Paulus quand il ordonna de compiler le *Digeste*, les *Institutes*, les *Novelles*. Mais en somme, ce n'était qu'une compilation. M. Mignault étudia de nouveau cette compilation ; il dut se pénétrer des ordonnances nombreuses des rois de France ; il "s'assimila les maximes toutes concises de la coutume de Paris ;" il s'inspira au jugement si sûr et si chrétien de Pothier, se souvenant que Pothier ni Domat n'ont été réfutés jusqu'ici, parce qu'on ne pouvait les réfuter. Aussi, tout ce qu'il y a de bon dans le Code Napoléon, vient-il tout droit de ces deux brillants apologistes (si nous osons dire ce mot) du droit, mais du droit le plus pur.

M. Mignault, comme résultat de ces études, de ces recherches qui eussent découragé les plus hardis, nous donna un livre entièrement neuf, et nous le répétons, absolument original, d'un style élégant et facile malgré l'aridité du sujet et que tout le monde peut comprendre.

La rectitude de son esprit, la sûreté de son jugement, basées sur la connaissance approfondie des lois parfaites de l'Église, lui ont permis de faire une œuvre devant contribuer grandement à l'ordre général. Or, suivant le profond penseur Donoso Cortés, l'ordre dans une nation, c'est "l'union des intelligences dans le vrai, des volontés dans l'honnête, des esprits dans le juste. L'ordre véritable existe lorsque les vrais principes religieux, les vrais principes politiques, les vrais principes sociaux sont proclamés, soutenus, défendus."

A produire cette œuvre tendent évidemment une saine exposition des lois, la précision et la justice des commentaires de ces lois : ce qu'on trouve dans les œuvres de M. Mignault.

Avec l'hon. juge M. F. Langelier, nous osons dire que le nouvel ouvrage de notre éminent jurisconsulte est absolument indispensable aux avocats et aux juges qui ont à étudier des questions de droit civil : "S'ils le consultent, nous nous rapprocherons de plus en plus de cette uniformité dans la jurisprudence, dont je regrette de constater que nous nous éloignons de plus en plus depuis quelques années."—Ce qui deviendrait un désastre.

M. P.-B. Mignault, à cause des services signalés qu'il a rendus à sa patrie, fut nommé Conseil de la Reine par Lord Stanley of Preston en mars 1893 et tout récemment, en vertu de la loi nouvelle, par le gouvernement de la province de Québec. Il avait été, en 1894, élevé à la charge de greffier en loi de la Chambre des Communes à Ottawa : son amour de l'é-

tude lui fit résigner presque aussitôt cette charge qu'il n'avait jamais sollicitée, puisqu'il fut nommé à son insu.

Il trouva une aimable et charmante compagne dans la personne de Mlle Branchaud, fille de feu M. Moïse Branchaud, C. R., en son vivant protonotaire du district de Beauharnois ; ils sont dignes en tous points l'un de l'autre. Il est le neveu du vénérable octogénaire, M. le docteur Mignault de Saint-Benoît savant modeste lui aussi, mais doué de quel cœur ! Et nos lecteurs nous connaissent maintenant : ils savent qu'au-dessus de la noblesse la plus couverte de parchemins ou de couronnes, nous plaçons la seule et vraie noblesse, celle de la charité, celle du cœur.

Voilà pourquoi nous avons voulu, non pas faire une réclame en faveur de cet autre homme de cœur, M. P.-B. Mignault—il n'en aurait que faire, son nom suffisant à cela—mais, dans la mesure de nos moyens, faire l'éloge d'une célébrité canadienne de bon aloi, de ce que l'Écriture dépeint d'un mot plein d'énergie : UN HOMME DE BIEN.



### A BATONS ROMPUS

En voyant défilé la chaîne céleste de la procession de la Fête-Dieu, je me suis cru en France. En effet, quoi qu'on dise de cette vieille Gaule, que de tous temps les jaloux ont vouée aux gémonies, elle n'en reste pas moins "la fille aînée de l'Église," la continuateur du cri d'espérance de Clovis : "Dieu de Clotilde, fais-moi vaincre, et je jure de t'adorer !"

Et elle a été, et elle est, et elle sera toujours victorieuse, même dans ses défaites, ses épreuves, n'en déplaie à ses ennemis intérieurs et extérieurs. Et il n'en peut être autrement quand on sait que la France arrive toujours bonne première pour le denier de Saint-Pierre, qu'elle envahit le monde entier de ses héroïques missionnaires, que la multitude de ses pèlerins vient se prosterner au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, que la magistrature unie à l'armée et au peuple suivent respectueusement la procession du saint Sacrement, tout comme au Canada.

Voilà pourquoi j'ai dit que je me suis cru en France, et voilà pourquoi aussi je me suis rappelé cette parole du Pape-prophète de l'heure actuelle, parole qui convient aussi au Canada : "Non, la France ne périra jamais !"

\* \*

Cette procession de la Fête-Dieu, avec ses princes de l'Église, ses prêtres, ses vierges monastiques, épouses du Christ, ses jeunes filles vêtues de l'innocence de leur âme ; ces magistrats, ces soldats, ce peuple chrétien et croyant ; ces rues bordées de fleurs et enguirlandées, tout cela m'a rappelé le temps où j'étais fleuriste, c'est-à-dire l'époque où, encore enfant, je jetais des fleurs devant le saint Sacrement.

En effet, en France, on prend de jeunes enfants qu'on habille en anges, avec des ailes,—hélas ! que j'ai changé depuis ce temps-là—on leur pend une corbeille remplie de fleurs au cou, et à un signal donné, ils jettent des fleurs devant le saint Sacrement.

Mais mon ambition était plus haute. Fatigué d'être ange fleuriste depuis trois ans, je voulus être thuriféraire, c'est-à-dire encenseur. Ceux-là, les plus grands, toujours à un signal donné, se tournaient vers le dais et encensaient.

Or, la grande science de l'encenseur, à l'époque dont je vous parle, consistait à encenser à pleine et longue chaîne, de manière à faire revenir l'encensoir en une courbe gracieuse sur le nez du thuriféraire. Ayant voulu une année arriver à cette perfection, l'encensoir s'ouvrit, le feu tomba et une dévote s'écria du haut d'un balcon : Ah ! mon tapis qui est brûlé ! Va sans dire qu'on me retira l'encensoir... Depuis ce temps-là je n'ai jamais voulu encenser personne.

Enfin ! il est question d'une ligne franco-canadienne entre Montréal et Bordeaux, l'une des plus belles villes de France, où les femmes sont fort jolies, où les vins sont exquis et où les gourmets se donnent rendez-vous. C'est fort bien et je souhaite bonne réussite à cette entreprise, mais... Oui, il y a un mais. Lequel ?... C'est qu'après les deux essais précédents qui ont été faits depuis vingt ans, la chose me paraît fort aléatoire. Ceci n'est pour décourager personne, mais bien pour éviter un fiasco.

En effet, si la chose avait eu sa raison d'être, je crois que la Cie des transatlantiques, qui a tout en mains, aurait tenté l'entreprise, ou que les Anglais, qui ne sont jamais les derniers, auraient trouvé le moyen de se *javifier*, tout comme ils l'ont fait à Fashoda... ce Waterloo de la république.

Enfin, qui vivra verra, et tout en faisant des vœux sincères pour le succès de cet heureux projet, il serait à regretter qu'on réédite le mot : "du château de mon père... je pleurais dans la Garonne !"

\* \*

Puisque je suis en train de parler navigation, on me permettra de dire ce que j'ai entendu à ceux qui se creusent la tête pour essayer de creuser le chenal du Saint-Laurent ou le port de Montréal.

Ce sont deux Anglais qui parlent :

—Oui, mon cher, ils rôtiront toujours les marrons pour nous.

—Comment cela ?

—Il y a vingt-cinq ans, le terminus de la navigation était à Québec, aujourd'hui il est à Montréal, et dans vingt-cinq ans il sera à Toronto.

—Mais c'est une hypothèse.

—Hypothèse que résoudront les canaux, car, topographiquement, Toronto, de même que Paris, doit être un jour port de mer...

Voilà ce que j'ai entendu, et voici ce que je réponds : Ce serait certainement possible, monsieur l'accapareur, mais quand vous saurez que certaines compagnies vont construire des bâtiments ayant *quarante pieds de jaugeage*, vous verrez que votre prophétie et les creusages qu'on fait actuellement feront échouer les bâtiments à Québec, port de mer naturel. Ce sera donc une fois de plus, un travail philanthropique accompli par Jean-Baptiste, au profit du frigorigène et amphibie fils d'Albion.

\* \*

Monsieur le sénateur Dandurand, *flectamus genua* comme on l'appelle dans certain milieu, a proposé une loi réparatrice à propos des usuriers. Comme nous voyons à chaque instant que certaines lois sont contournées malgré la loi qui devrait les régir, et la loi Dandurand sera comme les autres, voici ce que nous proposons :

Ce serait, par le gouvernement, de fonder une banque philanthropique pour prêts, à un taux raisonnable, prêts que les emprunteurs retrouveraient toujours sans être *rasés*, car les gouvernements ne sont pas des raseurs.

Je crois que la question vaut la peine qu'on s'en occupe, et en agissant ainsi, le gouvernement prouverait au peuple qu'il est réellement *libéral*.

\* \*

Si *La Patrie* n'avait inventé le concours de dénouement de Paris, je proposerais aux lecteurs le concours de dénouement de l'affaire Dreyfus. Pour moi, je compare cette affaire à celle d'un vol qui aurait été commis dans une banque par plusieurs voleurs et dont un seul aurait été arrêté.

Mais la conclusion à tirer surtout de cette triste affaire, ce n'est pas tant l'héroïque dévouement de sa femme, mais c'est l'esprit de corps et d'unité de la race juive qui se chiffre aujourd'hui par *trente millions* ! Avec la race jaune, tel est l'ennemi de l'avenir !

\* \*

Un journal annonce que le Dr Laberge, directeur du bureau d'hygiène, est déterminé à sévir contre les

marchands de lait frelaté. C'est d'un noble cœur Pourquoi ne sévirait-il pas aussi contre la corporation qui nous fait boire des microbes et des lézards comme celui que nous avons vu, vivant, provenant du réservoir—j'allais dire abreuvoir—lézard qui a eu les honneurs du *Star* ?

Ce faisant, il ferait acte d'honnête citoyen et de grand employé.

Mais c'est toujours la même histoire : On voit la paille dans l'œil du voisin et non la poutre dans le sien !

\* \*

Sur le parcours de la procession.

—C'est-y de valeur, Madame, qu'il pleute toujours pour la fête du Bon Dieu !

—C'est ben de leur faute.

—Comment ça ?

—Dame ! quand c'est la fête de la reine, de saint Jean-Baptiste, de saint Patrice ou de quelque gros bonnet, ils la célèbrent le jour où qu'elle tombe.

—Vous avez ben raison.

—Mais pour le Bon Dieu, y renvoient ça à plus tard... et y se fâche...



### LES RAPIDES DE LACHINE

(Voir gravure)

Aucun fleuve d'Europe, pas même le beau Danube ou le Rhin majestueux, ne peut donner une idée du superbe Saint-Laurent.

Parcours immense, coupé dans sa partie médiale par trois vraies méditerranées ; bords où tous les accidents donnant le pittoresque sont réunis ; lit parsemé d'îles innombrables, véritables émeraudes dans une rivière de turquoises ; estuaire grandiose, aux vagues et aux fureurs océaniques, donnant l'illusion que l'on est en plein océan et non dans le golfe, le beau Saint-Laurent a en outre, dans ses beautés sauvages, ses bondissements meurtriers sur les rocs s'opposant à son libre cours, les Rapides, en un mot.

Parmi les plus remarquables, on range avec raison ceux de Lachine, à une lieue environ en amont de Montréal.

La masse des eaux arrive là et s'amoncele ; refoulée sur elle-même, elle tournoie en longs grondements, semblant vouloir pulvériser l'obstacle, et c'est lui, le Saint-Laurent, qui pulvérise ses ondes en gerbes écumeuses ; qui rejaillit en myriades de diamants ; qui s'élève en colonnes prismatiques ; passant enfin pardessus les crêtes des rochers noircis polis par l'effort séculaire du génie du bruit, la nappe ondulante s'abîme en un terrifiant bruit sourd que l'on entend au loin, creusant chaque jour davantage l'énorme cuvette où bouillonnent éternellement les éternels ressouvenirs de ses convulsions.

Le génie de l'homme a dompté ces farouches colères : le sauvage dans son canot d'écorce—moins qu'un fétu—osait les braver ; le civilisé, dans ses navires de fer et de feu, se rit du colosse... mais il faut savoir où le prendre : sinon il reste le maître, il broie le fer et l'acier comme sur une gigantesque enclume et engloutit les débris émiettés avec les cadavres déchiquetés.

L'industrie s'est emparée d'une partie de cette force indomptable, et l'a domptée, afin de produire une force supérieure que, celle-ci, Dieu seul dompte et conduit à son gré. L'homme s'en sert, c'est vrai ; mais il n'a pu jusqu'ici l'asservir complètement. L'électricité prend naissance de la main de l'homme—mais à chaque instant elle lui rappelle qu'elle n'est pas vaincue

Quelle sera l'issue de ce duel ?

DE THERMES.

## L'HÉRITAGE

*Chaque jour est un pas de plus vers ce qu'on nomme,  
Dans tous les temps, chez tous les peuples, le progrès ;  
Et malgré de nombreux et ténébreux arrêts,  
L'homme peut-être fier encore d'être un homme.*

*De quelque œuvre ou de quelque attribut qu'on le somme  
De traduire les hauts et multiples arrêts,  
Des trésors, qui le font sans haine et sans regrets,  
L'homme peut-être fier encore de la somme.*

*Le savoir s'alimente au progrès radieux,  
Les biens qu'ils ont reçus autrefois, nos aïeux  
Nous les léguent, et nous les légions plus prospères.*

*L'héritage d'un siècle est le meilleur de tous,  
Qui nous fait ici-bas plus âgés que nos pères,  
Et nos fils attendus en sachant plus que nous*

*Abel Letalle*

## LA LAMPE DU SANCTUAIRE

(Suite)

Il détestait sa propre vie ; son cœur était rongé de remords, et les pensées les plus désespérées, même celle du suicide, commençaient à hanter son esprit. Ses compagnons le voyaient quelquefois mesurer la profondeur d'un précipice, comme s'il avait l'intention de s'y lancer la tête la première, ou essayer la pointe d'un poignard, comme pour s'en percer lui-même ; mais un frisson parcourait ses veines, et il se retirait subitement en arrière, ou il jetait le poignard loin de lui, tandis que les contrebandiers, sans pitié, éclataient en rires de moquerie et le défiaient absolument d'accomplir ses projets.

Grâce à Dieu, Pierre n'avait pas encore perdu la foi à l'éternité ; il se souvenait qu'un gouffre sans fond se trouve au-dessous de l'affreux précipice, et que l'épée de la Justice divine est mieux affilée que la pointe d'un poignard.

Mais ses compagnons ne voyaient qu'une chose : c'est qu'il pouvait leur échapper encore, et que son désespoir pouvait le conduire à quelque acte qui les trahirait.

Ces deux hommes, aussi rusés que profondément scélérats, changèrent donc de tactique. Ils l'assuraient de la bonne volonté où ils étaient de le laisser libre d'abandonner cette vie si pénible pour lui. Une fois, une seule fois encore, ils lui demandaient de se joindre à eux pour une expédition facile et sans danger ; après cela ils quitteraient le pays, et Pierre pourrait vivre en paix, en paix !

Ils ne savaient guère, ou ils ne se souciaient guère de considérer combien, en effet, ils avaient éloigné la paix de son cœur, combien ils l'avaient éloignée de sa vie ! Néanmoins cette promesse lui apporta une grande consolation, et il sentait une espèce d'impatience à connaître le crime qui devait être le dernier.

Le jour fut fixé à un mois de là ; ce mois sembla un siècle au malheureux Pierre. Aucune sollicitation ne put lui faire obtenir d'eux de connaître la nature même de leur projet. Seulement il voyait clairement par les préparatifs qui se faisaient dans leur demeure, qu'ils songeaient à une fuite soudaine et définitive. C'était là pour lui le meilleur gage de la vérité de leurs promesses.

Retournons cependant vers la pauvre femme et sa fille et voyons ce qu'elles deviennent.

Chacun des mois de cette période pendant laquelle Pierre se livrait à sa coupable conduite les avait plongées dans une misère plus profonde et dans un plus profond chagrin. Elles n'avaient aucune preuve de la nature des crimes qu'il pouvait commettre, car il n'avait jamais rapporté chez lui le fruit de ses vols, et comme il gardait un silence et une réserve impénétrables, elles n'avaient pas de raison de soupçonner autre chose, sinon qu'il était engagé dans quelque chose de mauvais. Même lorsqu'il restait chez lui, il ne pouvait guère travailler, parce que personne ne se

souciait de l'employer ; aussi cette maison jadis si propre et si heureuse, portait-elle la marque de la pauvreté, de la négligence et de la décadence ; et à l'intérieur, on ne voyait que la douleur et la tristesse : pas de joyeuses conversations, pas de rire, pas de confiance mutuelle ; toutefois la mère et la fille se comprenaient l'une l'autre, mais c'était plutôt par l'effet d'une silencieuse sympathie, que par l'échange de leurs sentiments.

Chacune d'elle craignait d'augmenter la douleur de l'autre ; elles faisaient tous leurs efforts pour comprimer l'expression de leurs sentiments et pour retenir les larmes qui s'échappaient involontairement de leurs yeux, ou bien elles pleuraient seules.

Ajoutons ici, à la louange des pauvres, que personne plus qu'eux n'a cette délicatesse naturelle qui fait honorer la vertu malheureuse et qui éloigne le sarcasme et les reproches de ceux qui sont dans l'infortune. Jamais, quoiqu'elle fut connue de tous et l'objet d'un scandale public, jamais l'inconduite de Pierre n'avait été jetée à la face de ces deux infortunées, dont l'une était réellement veuve et l'autre orpheline ; il semblait au contraire, qu'un hommage tacite fût rendu par tous à l'innocence malheureuse, et tout le monde se rangeait devant elles, tous semblaient adoucir leurs voix pour leur parler.

Souvent, quelques petits présents adroitement envoyés, de façon à éloigner toute idée d'obligation, avaient été les trouver dans leur humble demeure et avaient adouci leur détresse ; souvent, à la porte de l'église, elles avaient entendu murmurer à leurs oreilles quelques mots d'espérance dans la bonté de Dieu, qui voudrait bien les consoler un jour.

Et Dieu les consolait en effet ; sans sa présence, sans sa grâce, sa lumière, leur cœur eût été, depuis longtemps, brisé par le chagrin et par le désespoir. Souvent, elles venaient, le soir, s'agenouiller devant l'autel, et toujours elles trouvaient là le calme et la paix que peut seule donner la résignation à la divine volonté.

C'est dans une de ces occasions qu'une nouvelle association d'idées conduisit notre jeune contemplative à de consolantes pensées analogues à celles que la lampe du sanctuaire lui avait déjà suggérées. Des douleurs de la Mère, elle fut amenée à celles du Fils. Elle avait lu, dans sa petite bible imagée, et avait vu représentée la vision du prophète Zacharie, dans laquelle il décrit le chandelier d'or qui était devant l'autel, avec les deux oliviers placés de chaque côté, dont les branches se rapprochaient des deux becs d'or où aboutissaient les canaux d'or par où coulait l'huile de l'onction. Alors ses pensées revinrent à la gracieuse lumière de la lampe qui tombait sur elle.

Enfin, fatiguée de chagrin et comme accablée, elle tomba dans une de ces calmes méditations pendant lesquelles les pensées viennent d'elles-mêmes s'offrir à l'âme et passent devant elle comme dans un miroir, et comme si elles n'étaient que la réflexion d'objets présentés par un pouvoir extérieur, mais invisible.

Il lui semblait que la lampe s'élargissait en tout sens, et qu'elle se transformait en une fontaine d'or au milieu de laquelle brûlait une flamme d'une pureté et d'un éclat céleste. Par-dessus les bords coulaient, de chaque côté, des flots de l'huile la plus pure, et des mains invisibles la recevaient dans des fioles d'or et la transmettaient dans les précieux trésors de l'Eglise, d'où elle devait sortir plus tard en un triple torrent pour sanctifier les enfants, consacrer les prêtres du Seigneur et fortifier les mourants contre les attaques de l'enfer.

En même temps, quelques gouttes coulaient sur elle et sur les autres comme un baume rafraichissant, et, partout où elle coulait, elle cicatrisait une blessure, ou elle guérissait une plaie, ou elle adoucissait une peine, ou elle calmait une palpitation. Il en tombait sur ses lèvres, et le goût avait l'amertume de la myrrhe, mais il en avait aussi la puissante saveur.

Pendant qu'elle se demandait, avec étonnement, d'où venait cette merveilleuse surabondance qui lui rappelait l'huile de la veuve de Sarepta, elle aperçut, au-dessus de la lampe, une branche du sombre et mélancolique olivier, et de l'olivier empourprée tombaient,

épaisses et vigoureuses, les gouttes de son suc bien-faisant. Et comme elle se demandait avec plus d'étonnement encore où cette plante choisie puisait sa sève sacrée, elle porta naturellement ses regards vers ses racines enroulées, et là, elle vit une personne prosternée dans l'angoisse et la prière. On ne pouvait en apercevoir le visage, car son front pâle touchait le sol ; mais ses vêtements de couleur sombre paraissaient comme parsemés de magnifiques pierres précieuses, de rubis et d'escarboucles d'un éclat éblouissant. Peu à peu, ces pierres précieuses grandirent, et elles tombèrent sur le sol en goutte de rosée étincelante. C'était comme des gouttes vivifiantes qui sortaient impétueusement de ce corps sacré d'où émane une vertu qui guérit tous les maux.

Ces gouttes avaient nourri et enrichi, en le sanctifiant, l'arbre qui, le premier après le déluge, produisit des branches, promesse de paix et d'espérance, et qui envoya au moyen de la colombe, les premières nouvelles de la réconciliation du monde baptisé : c'est pour cela que le fruit de cet arbre occupe le troisième rang parmi les plus précieuses productions de la terre ; c'est pour cela qu'il est associé au blé et au vin dans les menaces et les promesses des prophètes, et qu'il forme avec eux le triple pouvoir par lequel les hommes sont multipliés et fortifiés dans la vie des sacrements : Ils étaient multipliés par le fruit de leur froment, de leur vin et de leur huile. L'esprit de la contemplative jeune fille voyait une aussi claire liaison avec cette consécration et ses fruits que celle qui existe entre la descente de Notre-Seigneur, dans les eaux du Jourdain, et la sanctification mystique de cet élément purificateur.

L'olivier, consacré par la sainte onction du premier sang versé par Notre-Seigneur, est devenu pour l'Eglise un arbre sacré dont le suc peut adoucir, nourrir, guérir, rendre à la fois souple et fort, opérant sacramentellement sur l'âme comme il opère naturellement sur le corps, et seul propre avec le produit et l'industrie de la virgine abeille à éclairer le sanctuaire de Dieu.

Ces méditations de la jeune fille affligée apportèrent avec elles leurs consolations, en conduisant ses pensées vers cette scène de douleurs dans laquelle l'agonie même de l'esprit peut apprendre la résignation. Et cette pensée la frappa :

Si, dans les parvis de la céleste Jérusalem, les vierges saintes, les épouses de l'Agneau, doivent s'entendre dire : Dieu, votre Dieu vous a ointes de l'huile de joies ; ne faut-il pas penser qu'ici-bas, c'est avec une huile d'affliction que les servantes de Dieu doivent être ointes et rendues ainsi agréables à ses yeux ?

Heureuse la vierge qui, attendant son divin époux, a sa lampe remplie de cette huile sainte, et qui en a rempli son vaisseau dans la crainte qu'elle ne vienne à manquer et que sa lampe ne s'éteigne ! et si elle en manque, qu'elle se hâte pendant qu'il en est temps encore, qu'elle coure à l'endroit où elle peut en trouver davantage au mont des oliviers, à la montagne de l'onction et de la lumière.

Telles étaient les pensées de la jeune fille, et elle pria pour que sa lampe fût trouvée allumée lorsque viendrait le grand jour de l'appel.

En ce moment, sa mère la toucha à l'épaule et l'avertit qu'il était temps de retourner à la maison.

Les visions de son imagination enfantine s'évanouirent, et elle se trouva une fois de plus éclairée par la douce clarté qui se répandait de la lampe du sanctuaire.

## III.—SON EXTINCTION

*La lumière qui brille dans sa main  
s'obscurcira, et la lampe qui est  
au-dessus de lui s'éteindra.*

Job, XVIII.

C'est une comparaison faite bien souvent que, de même qu'une lampe paraît d'autant plus brillante qu'elle est entourée de plus épaisses ténèbres, de même la vertu brille d'autant plus qu'elle est plus entourée des ténèbres de l'adversité.

Tirant une nouvelle comparaison de notre sujet

même, nous pourrions dire que, de même que les lampes des soldats de Gédéon ne parurent dans leur éclat qu'après qu'on eût entre-choqué et brisé les vases d'argile dans lesquels on les avait renfermés, ainsi la vertu de la femme et de la fille de Pierre brûlèrent d'un éclat d'autant plus vif que leur pauvre humanité était plus courbée sous l'infortune, leur corps plus exténué par la misère, et leur cœur plus brisé par l'affliction.

Cependant, un nouveau chagrin semblait quelquefois abattre la jeune fille ; mais il passait comme un nuage sur son front, sans échapper, toutefois, à l'œil vigilant de sa mère, et bientôt son visage s'illuminait d'une sérénité calme qui ne venait pas évidemment de consolations terrestres.

Tandis qu'elles étaient assises l'une à côté de l'autre en silence et travaillant, un soupir échappait à l'enfant, une larme roulait furtivement à terre ; mais, un instant après, ses mains retombaient sur ses genoux, elle levait ses regards vers le ciel, un doux sourire illuminait son visage et ses lèvres remuaient comme si elle eût conversé avec une personne placée près d'elle. Dans ces circonstances, sa mère se gardait bien de lui adresser la parole et elle la contemplait avec une admiration mêlée de terreur, persuadée que l'enfant était en communication intime avec un monde meilleur.

Un jour enfin, elle lui demanda ce qui occupait ainsi son esprit.

— Je ne veux rien vous cacher, mère chérie, répondit la jeune fille. La vérité est que je puis à peine supporter la pensée de voir approcher le terme où expire ma consécration d'après votre vœu, et où je devrai quitter mes blancs vêtements pour reprendre ceux du monde.

— Et pourtant, ma fille, reprit la mère, il vaut mieux pour nous qu'il en soit ainsi ; tu es maintenant assez forte pour pouvoir aller travailler aux champs, et cela ne serait pas possible avec les vêtements que tu portes maintenant. Je ne puis pas non plus y aller en te laissant seule à la maison. Et il faut pourtant que nous travaillions de plus en plus, car...

Elle s'arrêta, parce que ce que qu'elle allait dire eût été un reproche pour son mari, et elle ne voulait pas prononcer ce reproche. Mais ses larmes expliquèrent sa pensée. L'enfant répliqua :

— Oh ! je ne refuse pas de travailler, et je ne crains pas de paraître ce que je suis : une pauvre petite paysanne. Mais il me semble qu'en quittant ce vêtement religieux, je serai plus exposée aux dangers et aux tentations du monde et que peut-être je perdrai quelque droit à la protection de la Reine du ciel, dont j'étais plus particulièrement l'enfant jusqu'ici... Mais il est temps, mère chérie, que je vous fasse connaître l'offrande que j'ai faite à Dieu la nuit même où, pour la première fois, il s'est absenté de la maison. Bien des fois je suis retournée devant l'autel, et là j'ai bien des fois demandé la grâce de ne jamais déposer ma robe blanche et de pouvoir la porter sans tache jusque dans ma tombe, et de plus...

Elle hésita et ajouta tout émue :

— J'ai demandé à Dieu de prendre ma vie en échange de la conversion de mon père et de son retour à la vertu. Je puis espérer que ma prière a été exaucée et mon offrande acceptée.

La pauvre mère fut profondément troublée en entendant ces mots, et elle se hâta de reprendre la parole.

— Prends garde, ma fille, prends garde de tenter le ciel ! Puisse le bon Dieu exaucer nos prières pour ton pauvre père, mais non à cette condition... Cependant, ajouta-t-elle après un moment de réflexion, je ne vois aucune raison de craindre ce malheur, car malgré nos souffrances, jamais tu ne m'as paru plus forte et mieux portante.

Il fut néanmoins convenu, à la fin, entre la mère et la fille, que, dans la matinée de l'anniversaire du vœu, elles se rendraient de très bonne heure à l'église, afin de pouvoir rester quelques heures en prière à la lueur de la lampe sacrée que l'enfant aimait tant, avant de recevoir la communion en action de grâce ; puis la jeune Marie quitterait sa robe blanche pour prendre

le vêtement grossier des paysannes, et elles reviendraient toutes deux à la maison.

Une fois ces préliminaires arrangés, et après avoir obtenu l'assentiment du prêtre, qui devait laisser l'église ouverte pour elles, elles s'abstinrent mutuellement de revenir sur ce sujet : seulement, on voyait que la pensée n'en quittait pas Marie, qui s'occupait à préparer la robe blanche qu'elle devait mettre une dernière fois comme consacrée à Dieu, afin que la blancheur et la pureté en fussent parfaites, tantôt à tresser des guirlandes de fleurs choisies pour en couronner, comme dernière offrande, l'image de la Vierge sa patronne.

Mais il faut que nous détournions encore une fois nos lecteurs de la contemplation des vertus de la mère et de la fille pour raconter la coupable conduite de l'infortuné Pierre, et le leur montrer à la fin plongé dans le plus profond abîme du crime et de la dégradation.

Le mois qui devait être le dernier mois du crime d'après la promesse faite à Pierre par les contrebandiers, était expiré. Le jour était arrivé que devait suivre la nuit fatale, et Pierre n'avait pu encore pénétrer le secret du coup qui serait frappé dans cette nuit.

Cependant tout ce qui valait la peine d'être emporté était préparé dans la maison de ses complices pour une fuite rapide, et des mules étaient prêtes pour transporter leurs bagages et leur famille de l'autre côté de la frontière. Quant à lui, il n'avait pris aucune mesure pour fuir ou pour se mettre à l'abri des poursuites de la justice.

Et ce n'était pas seulement parce qu'il ignorait tellement la nature du crime à commettre, qu'il ne pouvait savoir ce qui conviendrait le mieux pour s'échapper, surtout avec l'embarras de sauver sa famille ; c'était surtout parce qu'il était indifférent sur les conséquences, et qu'il s'inquiétait à peine de ce qui pourrait en résulter.

En proie au remords, à la honte et à une amère douleur, il aurait préféré la prison, les galères ou l'échafaud à sa situation présente ! Que lui importaient les conséquences et les dangers ? il était assuré qu'après ce crime, il serait enfin délivré de l'esclavage qui pesait sur lui, et cela lui suffisait.

Cardinal WISEMAN.

A suivre

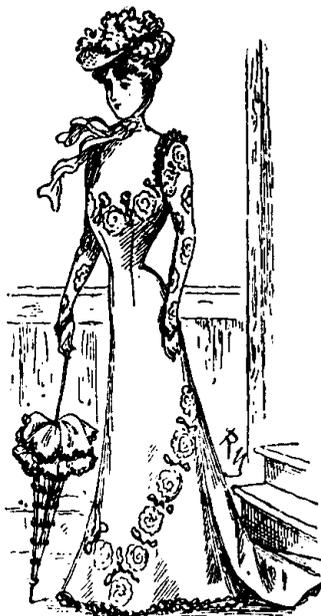
## COURRIER DE LA MODE

CE QUI VIENT DE PARAÎTRE

Notre premier modèle est en soie, rouge assez vif, se décolletant sur une chemisette de veloutine d'un ton un peu plus clair. La broderie est noire, formant encadrement au corsage et au bord du tablier, ayant devant la façon d'une demi-tunique. Les manches sont également brodées, mais, comme le reste, à même l'étoffe, sans transparent.

L'ombrelle est rouge, garnie de tulle noir, et on remarquera le chapeau bergère en paille de riz noire, couvert de géraniums rouges et orné en dessous de touffes de géraniums roses et blancs.

C'est en mélangeant habilement les teintes qu'on arrive à obtenir des effets très heureux et souvent



nouveaux. Des brides de tulle rose disposées derrière le chapeau, viennent se nouer en écharpe sous le menton. Ajoutons que l'ornement de la robe se complète par un marabout de chenille noire, cousu au bas de la jupe et en épaulettes. Naturellement ce modèle peut se faire en étoffe bon marché comme le voile et se garnir de dentelle de Chantilly imitation. Avec ces matériaux ordinaires on arrivera à un effet presque aussi réussi.

N'oublions pas les fillettes, pour lesquelles on brode, dans les magasins spéciaux pour costumes d'enfants, de délicieux barèges de teintes claires à semis de petits bouquets.



Notre dessin 2 représente une robe en forme, ornée de deux volants en forme égale, le tout brodé de bouquets de myosotis sur fond gris fumé. Le barège très clair est posé sur une doublure de petite soie rose glacée de blanc. La capeline est garnie très simplement de velours bleu étroit. La robe de bébé, dessin 3, est en popeline bleue à pois de velours rouge. Elle est coupée d'une seule pièce en forme et se porte sur une chemisette de Liberty uni.

Le chapeau est garni d'ailes et de gros nœuds de taffetas. — (Extrait de *La Saison*.)

## A CHACUN SA SPÉCIALITÉ

Souvent, il arrive que des hommes dépourvus d'instruction religieuse ont la manie de parler de religion et de s'établir docteurs.

Or, étant ignorants en ces matières, ils en parlent comme des aveugles des couleurs.

Un religieux étant avec des officiers dans une voiture publique, ceux-ci se mirent à parler des choses de religion et en firent le sujet de leurs plaisanteries.

Le religieux, qui les avait écoutés sans rien dire, fit tomber à son tour la conversation sur les choses de la guerre.

Il prétendit que les armes anciennes l'emportaient sur les nôtres, qu'on avait eu tort de supprimer les boucliers, que l'arc et le javalot dont on se servait anciennement valaient mieux que les fusils et les canons.

Enfin, il parla d'une manière si ridicule, que les officiers ne purent s'empêcher d'éclater de rire.

— Messieurs, dit-il alors, c'est ainsi que vous avez parlé de la religion. Nous ne nous rendons jamais plus ridicules qu'en voulant parler de choses qui ne sont pas de notre ressort. C'est surtout vrai en fait de religion. Je ne devais pas parler de stratégie, ni vous de matières religieuses.

Il avait raison.

## LÉGENDE PATRIOTIQUE

ACHILLE KIRWAN

Dieu venait de tirer la terre du néant ;  
Il se reposait, las de ce travail géant ;  
Les anges l'entouraient, se voilant de leur robe.  
Or Dieu leur dit : " Prenez les rognures du globe,  
Et de tous ces débris rassemblés par vos mains  
Faites des nations qui peuplent ces chemins !

L'un d'eux au même instant trouve un sac de voyage ;  
Il y met des bruyards, des vapeurs, un nuage ;  
Un lingot d'or qu'il cache en un bloc de charbon ;  
Un voile, une rame, un sabot d'étalon ;  
Puis, avisant d'en haut une île de la terre,  
Il y jette le tout et dit : C'est l'Angleterre.

Dans une peau de bouc, presque pleine de vent,  
Un autre met d'abord, pêle-mêle, en rêvant,  
Un éventail d'ivoire, un pépin de grenade,  
Les cornes d'un taureau, la robe d'un alcade,  
Un soulier de satin, un manteau de velours,  
Une échelle de soie, escalier des amours ;  
Puis, quand l'outre est gonflée à se croire montagne,  
Il la lance à la terre, en disant : C'est l'Espagne.

Un troisième prend un masque d'arlequin,  
Du marbre, des couleurs, des pinceaux, un burin ;  
Un poignard, une croix, un soupir de poète ;  
Des laves de volcan, un gosier de fauvette,  
Un ail de signora, plus agaçant que pur,  
Un canon d'escopette, un coin de ciel d'azur.  
Il en forme un faisceau qu'avec grand soin il lie,  
Et, le laissant tomber, il dit : C'est l'Italie.

Le Seigneur attendait ; alors un Séraphin  
Prit un cœur de lion, un glaive d'acier fin,  
Le soc d'une charrue, un aiguillon, un livre,  
Un rire qui peut-être une larme va suivre,  
Le baiser d'une femme, un rayon de soleil,  
Une rose des cieux, un grain de blé vermeil,  
Les feuilles d'un laurier, un raisin de vendange  
Et la corde d'argent à la lyre d'un ange.

Puis attachant le tout avec une faveur  
Il s'incline en disant : " Bon et puissant Seigneur,  
Je sais bien, hélas ! que mon œuvre est incomplète,  
Je vous prie à genoux de la rendre parfaite ;  
Il ne fuit qu'une chose... un sourire de Dieu ! "

Dieu sourit... Son sourire éclaira le saint lieu,  
Le Séraphin, ému de tant de bienveillance  
Ouvrit sa main féconde et dit : Voilà la France.

Quelques instants plus tard un Archange brillant  
Parcourait la planète où l'astre vigilant  
Darde ses chauds rayons. La sublime Espérance  
Épanouit son âme à l'aspect de la France.  
Il lui dit : " Donne-moi de ton cœur de lion  
Le courage viril, de ton ciel un rayon,  
De tes blés l'épi d'or ; afin qu'une guirlande  
Couronne l'idéal chef-d'œuvre de la lande."

Aux dons français, il joint : un traîneau, des patins,  
Un blanc flocon de neige à reflets argentins,  
Une tige d'érable avec sa sève blonde,  
Un filet, un canot qui voguera sur l'onde,  
Et détache gaiement deux fibres de son cœur  
Pour cette nation qu'il convie au bonheur.

Reprenant son essor vers la Cité Seveine  
Il demande un des fils du voile de sa Reine.  
La douce Vierge dit : " Prends ces étoiles d'or  
Dans l'écrin de mon fils, joins-les à ton trésor."  
L'archange radieux, tout aussitôt s'écrie :  
Voici le Canada protégé par Marie !

*Fauville*

Mai 1899.

## CHRONIQUE

C'était, le vingt-quatre mai dernier, jour de grande fête à la jolie et pittoresque bourgade des sauvages Hurons de Lorette (près Québec.) Leur chef et sa digne épouse, M. et Mme GrosLouis, comptaient déjà cinquante neiges depuis leur mariage !

Coups de canon et notes joyeuses des fanfares, réveillant les échos d'alentour, annonçaient dès l'aurore le grand événement ; tandis que dans la chapelle indienne, toute décorée pour la circonstance, montaient vers le ciel les chants d'une messe d'actions

de grâces, à laquelle assistaient en costumes d'autrefois, les héros du jour entourés de leurs parents, de leurs alliés et de leurs amis.

Un banquet somptueux (à la sagamite) conviait au coup de midi les vieux époux. Figuraient à ce banquet les notabilités de l'endroit et des environs, qui portèrent force santés aux titulaires, à la Reine, à la France et au Canada.

Pour que tout fût couleur locale et pour que l'illusion parût plus complète parmi les invités, des danses indiennes séculaires furent organisées, où jeunes et vieux rivalisèrent de grâce, d'adresse et de souplesse, et qu'excitaient les cris stridents en langue sauvage, poussés par les danseurs, mêlés aux applaudissements de la foule des spectateurs faisant cercle autour d'eux.

Les plus beaux jours ont leur déclin, mais celui-là n'en eût pas.

Le soir, venu trop vite, à la tombée de la nuit, comme couronnement de la journée mémorable, on fit partir un feu d'artifice grandiose, aux innombrables fusées multicolores qui montaient et éclataient dans le ciel noir, rappelant dans leur effet magique, ces temps primitifs où les jongleurs rigides, terrifiants ministres du Grand Manitou, interprétaient les courses prophétiques des feux-follets de l'espace !

Quel repos pour l'esprit et le cœur que ces réjouissances publiques à la fois simples et enthousiastes, des descendants de ces premiers et fidèles alliés des Français, en l'honneur de leur chef, réjouissances coïncidant avec la fête de la reine Victoria leur souveraine comme la nôtre. Cette apothéose de l'union bénie et rendue plus étroite avec l'âge, de deux êtres d'une autre race, pour tout homme qui voit et qui pense, c'était un retour vers ce passé de coutumes et de mœurs sauvages, sur lequel la civilisation d'aujourd'hui jette un voile en détournant les yeux. Dites-moi : ce souvenir évocatoire de la belle et riche nature des forêts vierges, des grandes lacs et des rivières du Nouveau-Monde, telle qu'elle était lors de la découverte par Christophe Colomb, ne renferme-t-il pas une poésie, un charme indéfinissable de jeunesse, de vigueur, de sève, de tranquille et de neuf, qui repose des tendances ultra-matérialistes au nom du progrès fin de siècle ?

Des tableaux animés ont, d'une manière heureuse, représenté la surprise, l'étonnement, la fuite, la capitulation de l'Indien devant les armes, les ressources, les engins de l'industrie et de la guerre, l'ascendant moral des blancs ; quand ils nous montrent ce fils de la nature, jusque là son seul seigneur, son seul maître, dans son canot d'écorce, cessant de canoter, à la vue d'un paquebot ou (steamer), ce monstre marin nouveau genre, qui vient troubler de sa masse noire, de son épaisse fumée, de ses coups de sifflet aigus, la solitude de son domaine jusque là incontesté des eaux et des bois !

Pour nous, Canadiens-français, outre cet acte de la conquête du monde civilisé sur le nouveau, dont l'Amérique du Nord et nos Laurentides furent témoins, nous trouvons une grande leçon de foi, d'énergie et patriotisme. En effet : un regard en arrière vers les premiers temps de la colonie, redit toute une épopée glorieuse de notre histoire, dans les luttes incessantes que soutinrent un Champlain, un Montmorency Laval, un Frontenac, dont l'ingénieux esprit civilisateur sut faire des tribus sauvages des amis et apôtres de leur haute et sublime mission de pacificateurs et régénérateurs des peuples, au nom du roi de France. Continuateurs de cette grande œuvre parmi nous, aux beaux jours comme aux mauvais, n'oublions jamais comme gage de notre éternelle reconnaissance ce que coûtèrent de labeurs, de courage et de sacrifices héroïques chez nos devanciers, nos aïeux, ces " quelques arpents de neige," qui ont nom le Canada.

Québec, mai 1899.

MANITOU.

Il en est de la neige comme du cœur de la femme : à peine tombée, elle devient tout de suite de la fange.—  
G. de CHERVILLE.

## JOURS HEUREUX

A Liane.

Maintenant que j'ai déjà parcouru les premiers sentiers de la vie, j'aime à m'arrêter un instant pour contempler ce passé si rapidement envolé. C'est avec un ineffable bonheur que je me rappelle les jours heureux, le ciel de ma jeunesse. Parmi ces jours bénis dont le souvenir est à jamais gravé au plus intime de mon cœur, deux surtout me sont particulièrement chers.

Tout d'abord vient celui de ma première communion. J'avais dix ans, à peine, quand, pour la première fois, je pris part au banquet eucharistique. Depuis lors, chaque semaine m'a vue fidèle à l'appel divin, mais je le déclare : jamais mon âme n'a goûté tant de délices qu'à cet instant solennel où Jésus vint en moi pour la première fois.

Le second jour qui a irradié le printemps de ma vie, fut celui où j'entendis la première messe d'un nouvel ordonné.

C'était par une matinée de printemps ; le soleil apparaissait déjà à l'horizon ; les oiseaux s'éveillaient peu à peu et le frais zéphyr balançait mollement le feuillage avec un doux murmure. L'air pur que l'on respirait, frais et suave, était imprégné de l'arôme de plantes tendres et délicates, qui confient seulement aux brises amoureuses de la nuit les trésors de leur parfums.

Une morne tristesse envahissait tout mon être. J'étais par les rues, lorsque l'instinct religieux me conduisit vers le temple où se pressait déjà une foule nombreuse.

J'appris avec joie qu'un enfant de la paroisse, ordonné de la veille, allait, ce matin là, monter à l'autel pour la première fois. J'entrai dans la demeure de Dieu et m'agenouillai derrière une colonne, plus triste que jamais. J'étais triste !... ah ! c'est que de chagrin, de remords, mon âme était remplie. Une voix intérieure me disait que j'allais pleurer et je voulais que Dieu seul fut témoin de ces larmes.

La porte du chœur s'ouvrit lentement et au milieu d'un silence solennel, apparut un jeune prêtre, revêtu des ornements sacerdotaux et accompagné du vénérable curé de la paroisse. Du premier coup d'œil je le reconnus. C'était Roger ! C'était l'ami de ma Jeanne bien-aimée. Roger ! Jeanne ! Pour la première fois ils se virent sur les bancs de l'école, alors qu'ils n'étaient qu'enfants. Dès lors, une affinité mystérieuse les unit. Ils étaient dignes l'un de l'autre : tous deux avaient le cœur pur, noble et généreux.

Jeanne aimait le compagnon de sa jeunesse d'un de ces amours ardents, exclusifs, qu'ici-bas il n'est pas donné à tous de connaître. Roger affectionnait de toute son âme cette blonde petite Jeanne à l'expression singulièrement rêveuse et passionnée. Jeanne savait toute l'affection que Roger lui portait ; aussi comme elles furent pénibles les luttes qu'elle soutint pendant longtemps contre la voix intérieure, qui tout bas l'appelait à la vie religieuse.

Mais enfin la foi triompha de son cœur, et ce fut avec générosité qu'elle prononça son *fiat*. Elle-même apprit à l'ami de son enfance son héroïque décision.

Le cœur du jeune homme fut broyé de douleur. Il ne pouvait se faire à l'idée que sa Jeanne bien-aimée ne serait plus là, qu'elle allait le quitter pour embrasser l'austère vie religieuse.

Jeanne, sœur de Charité ! ces paroles revenaient sans cesse à son esprit et remplissaient son âme d'une tristesse infinie.

Hélas ! le jour des adieux parut bientôt. Jeanne, avec son sourire habituel, empreint cette fois de mélancolie, embrassa avec effusion ses parents chéris et me pressa sur son cœur.

Je ne puis oublier cet instant solennel...

J'aimais Jeanne plus que moi-même. et quand vint l'heure du départ, le courage m'abandonna et j'éclatai en sanglots. Elle, toujours oublieuse de soi, me consola avec tendresse et me donna un dernier baiser. Je quittai cette compagne adorée, l'âme en proie à la plus vive douleur. Jamais, depuis, je n'ai eu le bonheur de la revoir ; mais je sens que son souvenir vivra tou-

ours en mon âme, que je l'aimerais jusqu'à mon dernier soupir.

Tout ce passé, enfui depuis longtemps déjà, revint à ma mémoire lorsque j'eus reconnu, dans l'oint du Seigneur, l'ami de ma chère Jeanne. Je pleurai, et cela soulagea mon cœur.

J'éprouvai une indicible émotion lorsque je vis ces mains encore humides de l'onction sacerdotale tenir une première fois, pour le salut de tous, la Victime de propitiation ; lorsque j'entendis cette voix pleine d'une douce gravité frapper les échos du saint temple ; cette voix qui appellera sur tant de têtes coupables le pardon du ciel, qui mettra au cœur de tant d'infortunés le baume sacré qui console et fortifie. Au moment où ces mains s'élevèrent pour bénir des parents, des amis qui l'aimaient et le vénéraient, j'ai senti peser sur moi ce regard à la fois si plein de tendresse et de bonheur, de dévouement et de sacrifices généreusement acceptés pour la gloire de son Dieu et le salut de ses frères !..

Les chants avaient cessé ; la messe était finie ; l'église était déserte et j'étais encore là !.. O religion bénie ! rien sur la terre ne peut se comparer à tes joies.

Et toi que je ne verrai plus, ô ma Jeanne, réjouis-toi : tes prières sont exaucées ; l'ami de ton enfance est maintenant prêtre de Jésus Christ.

ROSA MYSTICA.

## NOS GRAVURES

FEU M. J.-S. THÉBERGE, CURÉ

La paroisse de Varennes vient de perdre son pasteur, M. l'abbé Joseph-Salomé Théberge, qui occupait cette charge depuis 1868.

M. l'abbé Théberge était dans sa soixante-troisième année, étant né à Chambly le 14 février 1827. Ordonné prêtre à Montréal en 1850, le 5 octobre il se rendait à Terrebonne comme vicaire ; il était de là transféré à la cure de Saint-Janvier en 1855 ; en 1856, à celle de Saint-Augustin, diocèse de Montréal, d'où il alla à Varennes où sa mort causa de grands regrets. Partout, en effet, il a donné de nombreux exemples de la plus belle, de la plus noble, de la plus divine vertu : la Charité.

Il passa en faisant le bien : sa mémoire sera bénie des hommes.

FEU M. A. RABY

M. Alphonse Raby, avocat et traducteur des *Annales Parlementaires* d'Ottawa, est décédé le 5 de ce mois, à sa résidence de Montréal.

Il naquit à Terrebonne le 14 juin 1840 et obtint ses diplômes en 1862. Il épousa le 30 septembre 1864 Mlle G. Bélinge, fille de feu M. l'avocat Bélinge, de Montréal. Il fut plusieurs années shérif du district de Terrebonne.

C'est en 1888 qu'il fut nommé traducteur à Ottawa, où il laisse de nombreux amis.

Ses funérailles ont eu lieu à l'église de Saint-Louis de France, le 8 de ce mois.

Nous prions la famille de croire à nos sentiments de condoléance.

## BIBLIOGRAPHIE

*Une Reine des fromages et de la Crème*, par Mme D. Longard de Longgarde.—Un volume in-16, illustré de 47 dessins d'après Vuillemin.—Broché, avec couverture en couleurs, 3 fr. 50 ; Relié, tête dorée, 5 fr. (Hachette et Cie, Paris).

Mme Longard de Longgarde, dont les romans jouissent d'une si grande réputation à l'étranger, en Angleterre et en Autriche notamment, méritait d'être appréciée du public français, et ne pouvait mieux choisir dans son œuvre que l'histoire de cette héroïne, si plaisamment baptisée *Reine des fromages et de la Crème*, qui vient de prendre place dans l'excellente collection de la *Petite Bibliothèque de la famille*. Toutes les



Photo J.-A. Dumas, 112, rue Vitré

## LA FÊTE-DIEU A MONTRÉAL. — LE REPOSOIR A LA CATHÉDRALE

qualités propres à Mme de Longgarde, et qui lui ont conquis son renom, se retrouvent ici, et avec plus d'intensité et de perfection que dans aucun autre livre de l'auteur : puissance d'imagination, science du drame, intérêt habilement ménagé et toujours croissant, sensibilité aussi vive que communicative.

Après avoir passé une partie de sa jeunesse dans une ferme des montagnes autrichiennes, la comtesse Ulrique, la *Reine des Fromages et de la Crème*, à la suite de poignantes aventures et après un brillant héritage est prise d'ambition et se rend à Londres, où son aristocratique beauté et sa fortune princière lui attirent tous les hommages et font d'elle la vraie souveraine de l'élégance et de la mode. Mais bientôt elle s'aperçoit de l'inanité de ses succès ; elle souffre de ces continuels mensonges, de cette incessante hypocrisie mondaine, de ces mesquines convoitises, de cette sordide cupidité, et elle finit par rompre avec tout ce *high life* trompeur et regagner sa ferme et ses montagnes de Glockenau, où elle retrouve le calme, la sérénité du cœur et le bonheur.

Comme tous les volumes de la *Petite Bibliothèque de la Famille*, ce roman est très coquettement illustré et peut être mis entre toutes les mains.

C'est un pas solennel de fait dans l'amour que de l'avoir vaincu.—Mme de STAEL.

Voulez-vous marcher aisément dans le chemin de la vie : allez toujours tout droit à ce qui vous coûte le plus.—ANONYME.

## CARNET DE LA CUISINIÈRE

*Côtelettes aux fines herbes.*—Des côtelettes de veau étant parées, beurrez un plat à sauter dans lequel vous les placez ; assaisonnez-les de sel, poivre et pointe de muscade râpée ; faites prendre belle couleur des deux côtés ; mouillez ensuite avec un peu de bouillon et un verre de vin blanc, laissez cuire à petit feu, retournez-les, puis dix minutes avant de servir, ajoutez-y persil et échalotes hachés bien fin, puis un jus de citron, et servez à courte sauce.

*Salade aux sardines.*—Prenez six œufs, si oignons blancs, six sardines à l'huile et des fines herbes. Faites cuire les oignons sous la cendre, durcir les œufs dans l'eau et débarrassez les sardines de leurs écailles et de leurs arêtes. Epluchez et coupez les oignons en tranches, placez-les au fond d'un saladier, mettez dessus les sardines, et couvrez avec les œufs, également coupés en tranches. Semez sur le tout les fines herbes et servez pour être assaisonné à table.

*Entremets czarine.*—Garnissez le fond d'une jatte avec des biscuits à la cuiller et des macarons trempés dans du porto ou du madère ou encore du rhum mélangé d'eau sucrée. Versez au milieu de ce cadre un pot de confiture de fraises ou de framboises ; recouvrez le tout de crème fouettée formant rocher. Cet entremets se fait sans feu et assez vite, et peut se préparer quand il arrive un convive inattendu ; il est excellent, et sur une jatte de porcelaine produit un très joli effet.



AU BORD DU LAC



PAR LES SENTIERS



LA PETITE MAMAN



C'EST MOI, LE FERMIER !

## PROPOS DU DOCTEUR

## LE CITRON

Voulez-vous connaître le nom de l'un des meilleurs médecins de famille, et certainement le meilleur marché qu'il soit possible de trouver ?

C'est le Dr Citron. Oui, un citron jaune et aigre ordinaire, que vous pouvez acheter chez n'importe quel épicier pour quelques sous.

Voici quelques-uns des services que vous rendra le Dr Citron, si vous lui en donnez la chance.

Pressurez-le dans un verre d'eau chaque matin et buvez le avec très peu de sucre. Il tiendra votre estomac dans le meilleur état possible et n'y laissera jamais entrer Mme la Dyspepsie, qu'il hait cordialement.

Si vous avez des cheveux noirs et s'ils commencent à tomber, coupez une tranche de citron et frottez-vous, en la tête.

Pressurez-le dans une pinte de lait, et ça vous fera un mélange pour vous frotter la figure, soir et matin qui vous donnera un teint de princesse.

Pressurez-le dans une égale quantité de glycérine et frottez-vous les mains de ce mélange avant de vous coucher. Le matin, lavez-vous les mains parfaitement dans de l'eau chaude, appliquez encore du citron, pur, mais quelques gouttes seulement cette fois. Vous ne devez pas suivre ce traitement trop longtemps, car la blancheur éclatante de vos mains rendra jalouses toutes vos voisines.

Si vous avez un mal de tête, coupez le Dr Citron en tranches et frottez-vous-en les tempes. Le mal disparaîtra ou s'amouillera sous peu.

Le Dr Citron est encore bon pour bien d'autres choses : la limonade par exemple, le meilleur des breuvages.

Dr T. W.

## CONSEILS PRATIQUES

*Taches de bougie.*— Appliquez un papier buvard sur la tache et appuyez un fer chaud dessus. Le papier boira la cire ou la graisse de la bougie.

*Piqûres d'insectes.*— Pour diminuer les douleurs très vives des piqûres d'insectes et atténuer leurs conséquences, il faut faire mélanger, par parties égales, du chloral camphré, de l'hydrate de chloral et du camphre. Pour les piqûres de guêpe, mêler un peu de terre à un peu de salive, moyen facile à la portée de tous.

*Pour éloigner les mouches.*— Nous avons déjà donné des recettes, mais en voici d'autres : Laver les tables et meubles de cuisine avec de l'eau où l'on aura laissé tremper une botte de poireaux coupés en morceaux pendant toute une semaine. On fait un piège à mouches en mettant dans un récipient quelconque de l'eau de savon sucrée. On recouvre avec une feuille de papier au milieu de laquelle on aura pratiqué une ouverture assez grande pour que les mouches puissent y pénétrer.

## PARC SOHMER

Une innovation qui fera plaisir à tout le monde. Une troupe d'opéra complète. Un corps de ballet également complet, et des acrobates de toutes sortes. Le tout entremêlé de scènes comiques ; après un spectacle des plus variés—une terrasse remplie d'arbres dont toutes les branches sont garnies de lumières électriques aux couleurs variées. Au centre, le meilleur orchestre de Tziganes qui existe, avec des costumes étincelants, jouant jusqu'à minuit ; tel est le programme du Parc Sohmer à partir de cette semaine. L'administration

du Parc défie n'importe quelle compagnie dans toute l'Amérique de pouvoir donner, même à \$2.00, un programme qui puisse être comparé à celui que vient d'inaugurer le Parc Sohmer. Malgré ces énormes dépenses le prix reste le même : dix cents ; les directeurs comptent sur la quantité d'entrées, et nul doute que ce lieu d'amusements va devenir le rendez-vous général de toute la bonne société.

## JEU DE LACROSSE

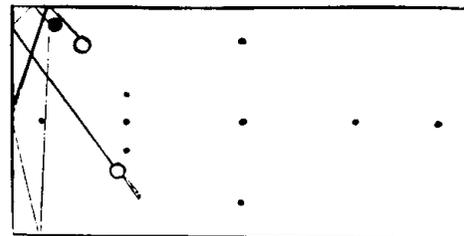
Notre société canadienne-française, le National, va jouer, samedi prochain, le 17 juin, sa première partie de la saison à Montréal.

C'est avec le club de Cornwall que nos joueurs vont se mesurer sur leur propre terrain, coin des rues Atwater et Sainte-Catherine.

On s'y rendra en foule afin d'y applaudir aux succès ou du moins aux efforts constants de notre club canadien-français.

## LE BILLARD

COUP DE FANTAISIE, PAR LUCIEN PIOT



Attaquer sa bille un peu au-dessous du centre, jouer deux bandes avant de façon à toucher la rouge à peu près  $\frac{1}{2}$  plein. Coup de queue assez fort ; on doit caramboler par 4 ou 5 bandes.

**EMBELLISSEZ-VOUS, MESDAMES**

Combien de femmes seraient jolies en soignant quelques petits détails de leur personne. Ne l'oublions pas, la beauté s'acquiert souvent avec quelques petits soins, trop fréquemment négligés chez un grand nombre de femmes qui, cependant, voudraient être belles et ne savent comment s'y prendre pour le devenir. Combien de femmes ont au visage ces poils follets et même portent sous le nez et au menton un peu de barbe, choses fort laides, il faut bien l'avouer, quand elles peuvent se faire enlever, comme par enchantement, tout ce poil par l'emploi du Baume Magique de Cléopâtre. Ce merveilleux baume, non seulement fait disparaître les poils du visage, mais il agit aussi sur le teint en lui donnant un velouté et une fraîcheur admirables.

On peut aussi obtenir le même résultat par l'Electrosis, nouveaux procédé fort recommandé par toutes celles qui l'ont essayé.

Quand au autres enlaidissements du visage, tels que : rides précoces, rousseurs, taches et mauvais teint généralement, le massage de la figure, quand il est pratiqué par un expert, corrige tout ça en donnant, en peu de temps, un teint qui paraît absolument vierge, c'est-à-dire que ce traitement enlève toute trace de mauvais teint ou autres. Bref, Mme Geo. Tucker, notre dermatologiste de renom, obtient en ce moment un succès qui va sans cesse grandissant auprès du beau sexe. Soit par le massage de la figure, soit par l'Electrosis, soit par son Baume Magique de Cléopâtre, toutes ces clientes sortent de son institut satisfaites d'avoir pu s'embellir, le plus simplement du monde, et pour une bagatelle comme paiement.

Mme Tucker n'est pas une novice. Elle a étudié sérieusement son art chez les plus grands dermatologistes américains. Elle vient de débiter à Montréal et déjà sa renommée s'étend au loin. On demande de partout son fameux Baume Magique de Cléopâtre, et toutes celles qui peuvent venir la consulter à son institut, s'empressent de le faire avec avantage, disons-le en toute sincérité.

**NE LAISSEZ PAS UN RHUME S'IMPLANTER**

Hâtez-vous de vous en débarrasser avec quelques doses de *Baume Rhumal*.

—La femme se vante de ce qu'elle espère être un jour ; l'homme se vante de ce qu'il a déjà été.

**UN VÉRITABLE INSTITUT**

L'art dentaire subit en ce moment une évolution. Entraîné par l'irrésistible courant des affaires, cet art pour plusieurs, n'est plus qu'un commerce.

Cependant, bon nombre de nos "professionnels" conservent les anciennes traditions et ne voudraient à aucun prix, voir leur art dégénérer en commerce. Ce qui demande des années d'études, ce qui a été de tout temps considéré comme une profession, ne doit pas changer de caractère, ni de cachet.

Au nombre de ceux qui marchent avec le progrès si rapide de l'art dentaire et qui se tiennent jour par jour, au courant de tous ses développements, mentionnons entre autres le Dr J.-G.-A. Gendreau, qui a réussi à établir un véritable institut dentaire, le plus moderne du pays, sans tomber dans le domaine mercantile.

**UN EMBLÂTRE ÉNERGIQUE**

Rien de plus souverain pour enlever les douleurs qu'un bon emblâtre. En quelques instants le mal disparaît et la gaieté revient. Voilà justement les résultats que les femmes qui éprouvent des douleurs dans l'estomac, la poitrine, les côtés, etc., obtiennent par l'application sur la partie affectée d'un des fameux FEMALE PLASTERS du Dr J. LARIVIÈRE. Cet emblâtre soulage immédiatement ; il calme la douleur, et si, en même temps, la patiente fait usage du RÉGULATEUR DE LA FEMME du même docteur, la douleur disparaît complètement sans laisser la moindre souffrance. Cet emblâtre se vend dans toutes les pharmacies.

Listes de questions concernant les maladies des femmes envoyées aux clients qui en font la demande.

Sa nombreuse clientèle est le plus bel éloge que l'on puisse faire de l'excellent travail qu'exécutent d'experts dentistes sous sa direction immédiate. Bref, ses nouveaux salons dentaires, 20 rue St-Laurent, sont, comme aménagement et agencement, ce qu'il y a de plus complet et de plus riche à Montréal.

**CRITÉRIUM DE LA RÉPUTATION**

La réputation d'un remède est proportionnelle à son efficacité ; considérez celle acquise par le *Baume Rhumal* et vous jugerez de l'innombrable quantité de malades qu'il a guéris.

**...TRAITEMENT DOMESTIQUE...**

**Contre l'Ivrognerie**

Nous guérissons plus de patients que ne le fait n'importe quel remède au monde contre l'abus des liqueurs. C'est parce que nous traitons nos patients à domicile, épargnant par là, du temps, des dépenses et l'obligation d'aller se faire traiter publiquement dans un institut, parce que nous ne donnons pas d'injections hypodermiques dont les efforts sont si funestes, et que nous donnons des toniques efficaces ; parce que nous ne faisons pas seulement disparaître le désir de boire, mais que nous guérissons les maladies causées par l'abus des liqueurs enivrantes.

Avec notre système de correspondance, chaque patient reçoit un soin et des instructions privément. Nous avons reçu, d'hommes distingués et bien vus dont l'influence ne s'achète pas, de meilleures recommandations que n'en a jamais reçu n'importe quel remède de l'univers. Parmi ces personnes qui recommandent si hautement notre traitement se trouvent le Rév. K. Strubbe, vicaire de Ste-Anne, le Rév. J. A. McCallen, de St-Patrice, le Rév. Canon Dixon, recteur de St-Jude ; le Rév. M. Taylor, pasteur du Centenary Methodist Church. Renseignements et traité sur l'alcoolisme envoyés gratuitement sur demande dans une enveloppe cachetée ordinaire. Adressez : THE DIXON CURE CO., 40 AVENUE DU PARC, MONTREAL.

**POUR CHAPELETS DES RR PP.** Croisiers, médailles et petits chapelets de St-Antoine. Timbres-poste oblitérés, écrire à Agence de l'École Apostolique de Bethléem, 153, rue Shaw, Montréal.

**LIBRAIRIE FAUCHILLE**

1712 rue Sainte-Catherine

**ARTICLES D'ÉTÉ**

Voitures pour râteaux depuis \$1.50 à \$25.00. Vélocipèdes, express depuis \$1.00 à \$5.00. Balles à jouer, battres, base-ball, mitaines, crosses, outils de jardinages, hamacs, etc.

Livres de messe, chapelets, étuis, images et un grand choix d'articles souvenirs de premières communion. Un catalogue est envoyé sur demande.

**Dr J. G. A. Gendreau**

CHIRURGIEN-DENTISTE

20 RUE ST-LAURENT, MONTREAL.

Heures de consultations : de 9 a.m. à 6 p.m.

Tel. Bell : Main 2818.



**LE SEUL**  
Journal illustré des Dames qui publie environ Cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro ci-

**LA SAISON**

60, Rue de Lille, Paris.  
Un numéro spécimen envoyé gratuitement, vous convaincant qu'il est en même temps le plus riche en littérature dans et le meilleur marché entre tous

**HOTEL RIENDEAU**

PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL.

Moderne et confortable

Prix populaires.

TELEPHONES: BELL, MAIN 1603. MARCHAND, 660.

Bureau de Télégraphie: Great North Western et C.P.R.

**DR BERNIER**

**DENTISTE**

60, rue Saint-Denis.

**MONTREAL**

35 ANS D'EXPERIENCE

**ARMAND DOIN**

1584 Rue Notre-Dame

**Assortiment Extraordinaire de Chapeaux !**

Chapeaux dus et mou depuis 75c en montant.

Pas de charge extra pour faire les chapeaux de Soie et Pull Over. Prix réduits.

**ARMAND DOIN**

1584 Notre-Dame

**LE MONDE MODERNE**

Grandes Revue mensuelle, Magazine français convenant à toute la famille. 250 articles et 2,000 gravures, le tout inédit. Pour apprécier son importance, demander, 5, rue St-Benoit, Paris, un spécimen complet, qui sera envoyé gratuitement. Abonnement : un an \$4.00 ; six mois \$2.50 ; trois mois \$1.20 ; un numéro, 30 cts. En vente à la librairie Fauchille.

**Viauville**

est la perle des nouveaux centres d'habitation de l'Ile de Montréal.

**Un Petit Lot**

Acheté maintenant assure de beaux bénéfices dans un avenir très rapproché.

**La Silverine Nettoie et Lave Tout !**

Ne détériore ni le linge, ni les meubles, ni les prélatris, ni aucun métal — Met les mains comme du satin — Rapide, hygienique et sans fatigue.

Tel. Bell Est 836.

**La Silverine Company, 1427, rue Ste-Catherine, Montréal**

## SONNET DE MARIAGE

*Il est enfin venu, ce moment solennel  
Où vos mains pour jamais se sont entrelacées,  
Où vous avez, tous deux, promis devant l'autel,  
De vous aimer toujours comme aux heures passées.*

*Ensemble, vous allez entrer dans le chemin,  
Le chemin tant décrit par plus d'un long poème,  
Où l'on ne marche bien qu'en se donnant la main,  
Et qu'en se répétant l'un à l'autre : Je t'aime.*

*Pourtant de ces hauteurs descendez quelquefois ;  
Revenez animer de vos joyeuses voix  
La maison paternelle où par vous tout respire,*

*Et songez, du sommet de vos rêves à deux :  
Les pauvres ont besoin de pain pour être heureux,  
Les parents, d'un baiser, les amis, d'un sourire.*

ALICE LARDIN DE MUSSET.

## OU EST LE LION ?

Le pauvre vieux père allait mourir. Assise à son chevet, le couvrant de ses yeux doux, sa malheureuse épouse s'attendait à chaque instant à voir son regard s'éteindre et ses lèvres rendre le dernier soupir, tandis que sa main amaigrie refroidirait lentement dans la sienne.

Certes, elle n'avait pas eu, durant sa vie avec lui, que des consolations et des plaisirs. Sans pouvoir dire que son mari fût littéralement fou, il se trouvait cependant être une espèce de maniaque, innocent il est vrai, mais que certaines idées saugrenues ne cessaient pas que de porter, de temps à autre, à des actes absolument dénués de sens commun.

S'il n'avait pas complètement perdu les dernières ressources de son faible esprit, il lui arrivait souvent d'agir de telle façon, que des gens qu'ils l'eussent moins connu eussent pu supposer qu'il n'avait pas du tout l'usage déterminé de ses facultés.

Dès sa jeunesse, on racontait, à son sujet, des tours que l'on pourrait qualifier de pendables, si bien qu'un jour on avait résolu de le marier, ses parents pensant que peut-être les soins du ménage et de la vie de famille viendraient à bout de le guérir de ses travers.

Mais comme, malgré ses manières extravagantes, il avait sur ce point du mariage des vues assez saines, il avait été difficile de lui faire accepter la première femme venue.

— Qué bigré, mada, disait-il en se servant de son juron habituel, je ne veux qu'une jolie enfant bien gentille et de bon caractère. Pas besoin qu'elle soit riche.

On avait cru avoir trouvé l'oiseau bleu en une jeune ouvrière de la petite ville voisine, et la pauvre fille toute fière de pouvoir devenir Mme de J... s'était empressée de faire ses parents consentir à cette union un peu disproportionnée quant à la situation respective des deux contractants.

Pendant les premiers mois de cette vie, nouvelle pour lui, on put croire que sa raison le quitterait moins souvent que par le passé et que peu à peu il deviendrait capable de s'occuper intelligemment de ses affaires. Hélas ! on se berçait de vaines illusions, l'extravagance reprit le dessus dans son esprit trop faiblement équilibré, et peu à peu sa malheureuse femme put envisager toute l'immensité de sa mauvaise situation.

Ce n'est pas à dire qu'il la rendit malheureuse, mais se trouvant dans une impossibilité complète de subvenir aux besoins de sa famille et n'ayant jamais bien compris la valeur de l'argent, de plus, ayant été jusque-là habitué à vivre dans le luxe et l'opulence, il laissait reposer sur sa femme tous ces tracassés dont il ne daignait pas s'occuper.

Or, sa fortune, quoique assez ronde, n'était pas inépuisable, d'autant plus qu'un des principaux points de son caractère fantasque était d'être prodigue à l'excès.

Aussi, malgré tous les efforts de sa femme, se trouva-t-il un jour plus chargé de dettes que de reste.

Il fallut vendre ferme après ferme, puis vint le tour du château et il ne lui resta bientôt plus qu'une rente légère, pour continuer.

Or, de son union avec la jeune ouvrière, étaient issus plusieurs enfants, presque tous tenant plus ou moins de la bizarrerie du père. L'un, entre autres, avait l'esprit tellement déséquilibré, qu'on avait à maintes reprises essayé de l'enfermer dans un asile d'aliénés. Mais toujours, soit que le père s'y opposât, soit qu'il en coûtât trop à la mère, il avait réussi à éviter toute incarcération.

D'ailleurs sa folie était assez innocente, quoiqu'il fût encore plus prodigue que son père, prétendant qu'il ne devait pas y avoir de riches et de pauvres et que les uns devaient donner aux autres la plus grande partie de ce qu'il possédaient.

C'est ainsi que peu à peu, agissant dans ce sens sur l'esprit si faible déjà de son malheureux père, il finit par faire celui-ci dépenser, en œuvres de vraie charité, le peu qui lui restait.

Un beau matin, la famille, assez nombreuse, se réveilla sur le pavé, et pas un de ses membres n'était capable de travailler pour la faire subsister.

Enfin, une lueur d'espérance sembla se montrer à l'horizon alors que le fils aîné, on ne sait trop comment, épousa une jeune femme très riche. Malheureusement, le désaccord étant survenu dans le jeune ménage, le divorce s'ensuivit : dans leur verdict les juges admirèrent que l'épouse étant dans son tort, jusqu'à un certain point devrait payer à son mari une certaine rente viagère et lui fournir une maison où il pût se retirer. Ce qui fut fait.

Ce fut là que la famille toute entière du mari vint se réfugier, vivant tant bien que mal au moyen de la petite rente économisée avec soin par la malheureuse mère. Là ils habitaient quand le pauvre père tomba malade pour ne plus se relever.

Il ne lui restait plus alors que trois enfants, une fille et deux garçons d'une quarantaine d'années chacun ; l'aînée était celui qui avait offert un asile providentiel, l'autre était le pauvre fou innocent.

Entre autres manies, ce dernier, qui avait fait des études complètes, croyait à la métempsycose et, se figurant être en quelque sorte un messenger du ciel, prédisait à celui-ci ou celui-là ce qu'il adviendrait de lui après la mort. L'un serait changé en cheval parce qu'il avait une jument vicieuse, qu'il était obligé de brutaliser pour en pouvoir venir à bout ; l'autre deviendrait tigre à cause de sa prétendue cruauté ; ce troisième serait choisi pour le punir de sa rigueur envers ces sortes d'animaux ; ce dernier renaîtrait gibier parce qu'il ne trouvait son plaisir qu'à la chasse.

Il n'épargnait pas les membres de sa famille plus que les autres, et selon leur caractère respectif, leur annonçait telle ou telle situation.

Hélas ! son pauvre père ne devait pas être le mieux partagé : souvent, cédant à je ne sais quelle lubie, il lui arrivait de s'en prendre à lui de leur état de fortune et de ce qu'il appelait leur manque d'éducation. Il allait même jusqu'à lui dire dans ces moments :

— Non, mon père, vous n'avez pas été pour vos enfants ce que vous auriez dû être : vous avez même été féroce dans votre égoïsme : aussi, à votre mort, votre âme émigrera-t-elle dans le corps d'un lion.

Et le pauvre vieillard, cassé par l'âge, se croyait obligé d'ajouter foi aux paroles de son fils.

Aussi, la douce créature qui avait toujours patiemment marché à son côté depuis que leurs vies avaient été unies, dût-elle frémir d'horreur, quand, au moment où il rendait le dernier soupir, elle le vit diriger un regard anxieux du côté du vide de l'appartement et qu'elle l'entendit demander d'un ton lamentable :

— Qué bigré, mada ! Où est le lion ?

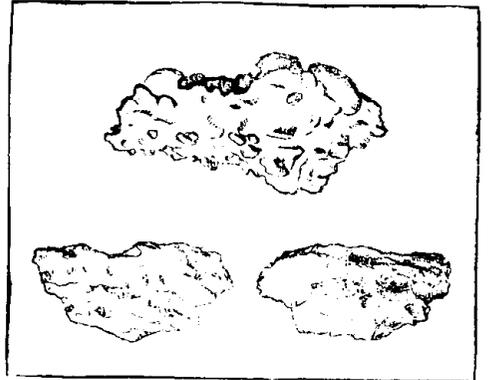
*A. de Saint-Aud*

Ne reculez pas devant la peine : on peut souvent faire plus qu'on ne se l'imagine. — S. PIERRE DAMIEN.

## MINÉRALOGIE

LES MINES DE L'AFRIQUE DU SUD

Nous avons toujours un faible pour le diamant. L'éclat de la pierre réjouit les yeux et sa scintillation va jusqu'à fasciner certaines personnes. C'est en Afrique que l'on trouve, en ce moment, sinon les plus beaux, du moins les plus gros diamants. On en recueille beaucoup dans l'Afrique du Sud et les pierres de chaque mine ne se ressemblent pas. On peut presque dire, à un simple examen, d'où provient tel ou tel diamant.



Diamants bruts non taillés.

Les mines de De Beers et de Kimberley fournissent de gros cristaux jaunâtres. Celle de Dutoitspan donne des pierres colorées. Au contraire, Bullfontein, à peine à 1 kilomètre des autres, donne de belles pierres blanches. Mais les plus beaux diamants proviennent des mines nouvellement découvertes à Newlands ; ils sont remarquables par la blancheur et par la forme cristalline très pure.

Dans l'Etat libre d'Orange, la mine de Jagersfontein a une réputation méritée. Les diamants de Jagersfontein ont un prix exceptionnel, à cause de leur couleur et de leur éclat, qui rivalisent avec les vieilles pierres indiennes. Ces diamants valent le double de ceux des mines de Kimberley ou de De Beers.

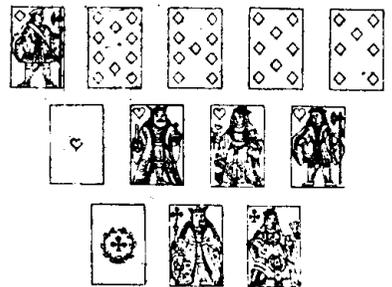
On rencontre, au Cap, de très gros diamants. Les pierres de 150 carats ne sont pas rares à Kimberley. On a recueilli un diamant, il y a quatre ans, à Jagersfontein, du poids de 970 carats. C'est le plus volumineux que l'on connaisse. Il est superbe ; malheureusement, il porte, au centre, une toute petite tache noire.

En résumé, les seules mines de Kimberley donnent de 2 à 3 millions de carats de diamants par an. Nous ne sommes donc pas arrivés au jour où le diamant manquera sur terre.

## JEU DE CARTES

PROBLÈME DE PIQUET

Un des jeux est ainsi venu :



Le joueur n'a plus à faire que 20 points.

Comment devra-t-il écarter en premier et en second ?

*Premier.* — Pas de pique et la crainte d'une quinte au valet de trèfle. Ecarter la quinte en carreau est le mieux que vous puissiez faire et porter les deux autres couleurs. Vous gagnerez si vous relevez un as, un roi ou une dame, ou encore deux cœurs ou deux trèfles.

*Second.* — Ecarter le valet de cœur ; car, si la quinte est bonne, les deux tierces forcent le gain de la partie, vu l'état de la marque. Au cours ordinaire il vaudrait mieux chercher à éviter le 90 en écartant 3 petits carreaux.

## L'OIE ET LE SERPENT

Sur les bords d'un étang se promenait une oie  
Et dans sa vanité, — quelle bête ici-bas  
N'en a pas ? —

Elle disait : " Que de sujets de joie !  
" Je marche, nage, vole, et je puis, à mon gré,  
" Habiter l'air, la terre et l'onde !  
" Est-il un oiseau, dans le monde,  
" Qui puisse m'être comparé ? "  
Un vieux serpent du voisinage  
Robottait ainsi son capot :  
" Pour le rainer à la course il suffit d'un roquet,  
" D'un rouletel au vol, d'un gonjon à la rage ;  
" Rappelle-toi, sot animal,  
" Que c'est ne rien savoir que de savoir tout nul."

## TROP TIMIDE

MONOLOGUE POUR JEUNE FILLE

La jeune fille se place au milieu du salon d'un air intimidé. Elle baisse les yeux, arrange nerveusement ses cheveux ; puis, tout d'un coup, semble prendre son parti. Au public :

Là ! je suis sûre que vous me trouvez ridicule ! Et, tout cela, c'est la faute de maman, qui veut que je récite des monologues !... D'abord, moi, je suis trop timide... j'ai toujours été timide...

(Avec volubilité.) Enfin, je voudrais vous voir à ma place, ou, plutôt, à la place de toute jeune fille (avec emphase) *récitant des monologues !...*

L'infortunée est là, debout et sans défense, en l'ingénuité de sa robe blanche... ou rose... ou de n'importe quelle couleur !... La main maternelle a ondulé ses cheveux ; elle est parée de toutes ses grâces... ou, du moins, elle le croit !

Naturellement, elle est gauche... ça c'est inévitable. Elle est tout étonnée de se trouver embarrassée de ses deux mains et de ses deux pieds, avec lesquels elle a, cependant, toujours vécu en bonne intelligence jusqu'à ce jour.

Tenez ! moi, si j'avance mon pied au bord de ma robe, comme ça... (avançant son pied avec affectation) on dira que je veux poser pour la Cendrillon... Mes mains... si je les laisse pendre à mes côtés (elle laisse retomber ses bras) j'aurai l'air d'une sotte... si je les croise... (elle les croise avec une mine composée) allons bon ! on dirait que je suis la procession... si je tiens ma robe (la relevant légèrement) on me demandera si je veux danser le menuet... (D'un ton décidé) Bref, je suis ridicule... je le sais, je le sens, je m'y résigne ! Oh ! vous ne me le direz pas ! Vous êtes trop polis... ou pas assez sincères... Mais après ! que de lazzi pleuvront sur mon innocente tête !...

Et puis, d'ailleurs, que récite ? Pauvres jeunes filles, mes sœurs... Qu'il est cruel l'embarras du choix ! (Baissant les yeux). D'abord, une jeune fille bien élevée n'a rien vu, rien lu, ne sait rien... Ça, c'est de rigueur... Mais je ne peux pourtant pas vous dire le *Corbeau et le Renard ?...*

Il faut donc chercher quelqu'une de ces ingénuités de bon ton, pleines d'innocente malice, qu'on dit rougissante, le doigt au coin de la lèvre comme une autre Agnès... et qui sont susceptibles d'éveiller, dans la partie masculine de l'assistance, des idées... d'hyménée !... Car il ne faut pas nous le dissimuler (moi, j'aime la franchise !) quand nos mères nous disent d'un ton tout particulier (imitant) : " Tiens-toi donc droite, Estelle ! " ou : " Sois gracieuse, Berthe... ne mets pas tes pieds l'un sur l'autre... Tu étais très gentille, l'autre soir, avec ta robe rose..." Eh bien, tout cela peut se traduire par ces mots : " Tâche donc de trouver un mari, ma pauvre fille ! "

Oui, la récitation des monologues n'est qu'une nouvelle invention des mères de famille fin de siècle !... toujours dans le même but !... Maintenant... dire qu'elles ne se trompent jamais, nos mamans, ce serait beaucoup... Elles font souvent fausse route.

Elles croient que leurs filles vont être irrésistibles, parce qu'elles viendront faire leurs petites minauderies au milieu d'un salon... c'est une erreur, et je crois que nous ne gagnerons pas grand'chose à ce jeu-là, de toutes façons nous aurons tort.

Si ; (avec un peu d'emphase) encouragées, enhardies

par l'aube approchant du vingtième siècle, nous nous lançons dans des choses un peu... risquées, que nous débitons d'un air entendu, (par instinct et sans y rien comprendre, pauvres innocentes que nous sommes !) les hommes—qui comprennent très bien—disent (d'un air pincé) : " Ah ! quelle jeune fille fin de siècle ! je n'en ferai jamais ma femme ! "

Et les autres mères de famille, rendues furieuses par la jalousie, ne nous ménagent pas les regards sévères et réprobateurs !

Si nous nous en tenons—sagement—aux bluettes naïves qui conviennent à notre âge et à notre sexe, on dira—toujours *in petto* :—" Ah ! charmant ! cette petite a dû réciter cela tout dernièrement pour la fête de sa maîtresse de pension ! "

Enfin si, en désespoir de cause, nous abordons le classique ou la haute poésie... de Lamartine, de Victor-Hugo... si nous nous mettons à déclamer (sentimentale) *Le Lac* ou les *Pauvres Gens*... tout le monde bâille ou prend un air consterné !...

(D'un ton sentencieux) Ah ! pauvres jeunes filles ! méfiez-vous des monologues ! (D'un ton naturel et un peu malicieux) Maintenant, si vous croyez que je vais vous en dire un... eh bien, vous vous trompez !... (reprenant son air timide) je suis bien trop timide pour cela... je vous l'ai dit : j'ai toujours été timide ! (Elle retourne précipitamment à sa place, comme prise de confusion.)

HENRIETTE BEZANÇON.

## SCIENCE AMUSANTE

L'UNION FAIT LA FORCE

Je propose à quelques enfants de soulever en l'air, du bout de leurs petits doigts, un monsieur du poids de quatre-vingts kilogrammes, étendu sur une table, couché sur le dos.

La solution consiste à repartir aussi également que possible, entre tous ceux qui prennent part à l'expérience, le poids à porter.

Supposons sept enfants qui commencent par soulever un de leurs petits camarades du poids de vingt-cinq kilos ; ce fardeau également réparti, présentera à chacun des quatorze doigts un poids de deux kilos seulement, ce qui est fort peu.



Notre vignette indique la manière de se placer ; l'essentiel, pour réussir, c'est que tous les efforts soient faits simultanément avec un ensemble aussi parfait que possible. En effet, supposons inactives au premier moment la moitié des forces, un effort deux fois plus considérable devra être fait par les autres, puisqu'il leur faudra vaincre une résistance double. Quant au patient, il doit bien tendre tous ses muscles, et se tenir raide comme un manche à balai ; on compte : une, deux, et à trois on enlève. Il ne faut pas manquer de prendre toutes les précautions voulues pour que, une chute se produisant, elle se fasse sur des coussins convenablement disposés, et qu'elle ne puisse causer ni contusions ni bosses.

On renouvelle l'expérience en augmentant peu à peu le poids soulevé, et c'est ainsi que de faibles enfants

parviennent à enlever avec une étonnante facilité, un monsieur du poids de quatre-vingts kilogrammes. Dans ce cas il y a encore moins de six kilos pour chaque doigt ; ce n'est pas excessif, car il ne s'agit pas ici d'un effort soutenu à faire, ce qui doublerait au moins la difficulté, mais d'un effort tout à fait passager, de très courte durée.

Les collégiens disposent aussi l'expérience d'une manière différente : ils se mettent à six ; l'un d'eux se tient debout et les cinq autres le soulèvent, en n'employant qu'un seul doigt chacun, l'index ; ces cinq doigts sont alors répartis sous la plante des pieds, sous les coudes tenus serrés de chaque côté contre la poitrine, et sous le menton de celui qui doit être porté.

Cette expérience est ancienne ; mais elle nous a paru assez intéressante pour être signalée. Elle nous rappellera que, dans une foule de circonstances, ce qui semble difficile ou même impossible, à première vue, devient aisé quand on divise le travail ou quand on est plusieurs à se partager le fardeau à porter. Mais, pour les choses morales comme ici, il faut : ensemble, unité de mouvement et de direction. Faisons, chacun à notre gré, l'application de ces principes, et demandons-nous s'ils ne nous aideraient pas, en certains cas, à triompher, dans la voie du bien à faire, de difficultés réputées jusqu'ici insurmontables : c'est l'union qui fait la force.

## JEUX ET AMUSEMENTS

MOT CARRÉ SYLLABIQUE

Mon second, faisant sa toilette,  
Souvent se sert de mon premier  
Et puis repasse mon dernier  
Sur sa tête.

ÉNIGME

Comment s'appelle l'objet que peu d'hommes estiment ?

Et pourtant il honore la main du plus grand empereur.

Il est fait pour blesser et tient de fort près au glaive.

Il ne verse pas de sang, et fait pourtant mille blessures ; il ne dépouille personne et pourtant enrichit : il a conquis le globe terrestre, et fait la vie douce et égale.

Il a fondé les plus grands empires ; il a bâti les plus anciennes cités ; jamais pourtant il n'alluma la guerre, et heureux le peuple qui met en lui sa confiance.

COQUILLES AMUSANTES

1.—Séduisez les hommes, et recommencez l'audition.

2.—Les pommes sont âcres à la purée.

3.—Quel ravage les ciseaux font dans ces bouquets.

4.—C'est avec des abus qu'on change les portiers.

SOLUTIONS DES PROBLÈMES PARUS DANS LE N° 788

Charade.—Ver-sion.

Logogriphe.—Lapon et Laon.

## GRAVURE-DEVINETTE



—Tu as perdu tes petites sœurs. Où les as-tu quittés ?

**La Banque d'Epargnes**

DE LA

Cité et du District de Montréal.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de huit dollars par action sur le capital de cette institution a été déclaré et sera payable à son bureau principal à Montréal, le et après lundi, le 3 juillet prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 15 au 30 juin prochain, ces deux jours compris. Par ordre du Bureau des Directeurs.

HY. BARBEAU, Gérant.

Montréal, 31 Mai 1899.

**AVIS IMPORTANT**

*Il y a encore un grand nombre de familles qui sont sous l'impression que LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES ne fait que les enterrements de ses abonnés. Elles font erreur. La Société Coopérative de Frais Funéraires, au contraire, fait plus d'enterrements privés que d'enterrements d'abonnés; son roulant de première classe, son stock considérable et varié, et ses employés nombreux lui permettent de donner un service prompt et satisfaisant. Les prix sont à la portée de toutes les bourses.*

Bureau Central:

1756 Sainte-Catherine

Téléphones:

BELL EST 1235

MARCHANDS 563

**MON JOURNAL**, Recueil hebdomadaire pour les enfants de 8 à 12 ans, illustré de gravures en noir et en couleurs, paraît tous les samedis. Le numéro, quinze centimes. Abonnements: Union postale, un an 10 fr., six mois 5 fr. 50. Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui le demandera par lettre affranchie. Librairie Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

**Chaussures d'Été**



Nous avons de fort belles chaussures dans le genre le plus nouveau.

Chaussures unies avec hausse de fantaisie.

Très " chic " et très populaire cet été.

Prix depuis \$1.50 et plus

**RONAYNE BROS.**

2027 rue Notre-Dame

Côté Place Chabollez

**NOUS REMERCIONS**

bien sincèrement ceux qui nous ont si généreusement patronnés depuis notre ouverture.

Les spécialités que nous annonçons, et offrons chaque semaine, sont en frais de nous faire des pratiques attirées. C'est un signe que nos prix et nos marchandises plaisent à la bourse et au goût.

Voici six spécialités qui sont de mode tous les jours de l'année, mais qui seront bien peu longtemps sur nos comptoirs aux prix marqués. Hâtez-vous de venir les voir.

Bas de Coton pour dames et enfants, valeur 15c pour 7½c.

Indiennes, nouveautés, très large, 33 pouces, pâles et foncées, beaux dessins, valeur réelle 10c pour 6½c.

Une Etoffe à Robes, Serge Vénitienne, magnifique pour costumes, valeur de 75c pour 35c.

Grandes Portières en chenille pour \$2.25, la valeur est de \$4.75.

Coiffures d'enfants, en mousseline, un assortiment considérable, les prix du gros étaient de 50c à \$1.25, votre choix pour 35c.

Parmi notre personnel, nous en mentionnons quatre bien connus dans le quartier et qui seront heureux de recevoir leurs anciennes pratiques, ce sont:

Mlle L. JOLY,  
MM. CHAS. L. A. DOZOIS,  
JULES D. DROLET,  
L. DUBOIS.

Rappelez-vous que toutes nos marchandises sont fraîches.

**J. N. Brossard & Cie**

1453, rue Ste-Catherine

TEL. BELL EST 757. Angle rue Montcalm

**JOURNAL DE LA JEUNESSE**, Recueil hebdomadaire illustré pour les enfants de 10 à 15 ans. Le numéro: quarante centimes. Abonnements: Union postale un an 22 fr., six mois 11 fr. Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui le demandera par lettre affranchie. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Librairie Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

**Monuments Funéraires**

En Marbre et Granit.

Ouvrages de Bâtisses et de

Cimetières.—Tous Genres.

**J. Brunet, Côte des Neiges**

Propriétaire de Carrières de Granite Rouge, Rose et Gris.

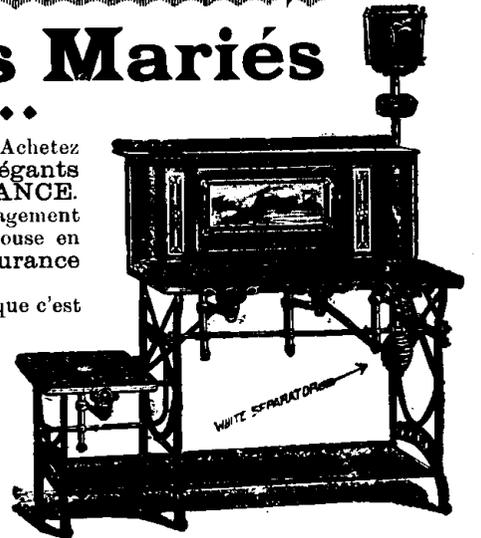
**Hommes Mariés**

Cessez d'être égoïstes... Achetez à votre épouse un de nos élégants Poêles à Gazoline INSURANCE. Vous ne sauriez croire quel soulagement vous procurez à votre bonne épouse en lui faisant cadeau d'un poêle Insurance pour les grandes chaleurs d'été.

Ne donnez pas pour prétexte que c'est dangereux, que ça fait explosion, etc. Le poêle à gazoline Insurance ne fait pas explosion et est beaucoup moins dangereux que votre lampe à pétrole. Il est parfait sous tous rapports, acceptable et convenable à tous.

Pour vous convaincre de sa supériorité venez le voir fonctionner.

Tel. Bell Est 1535.



**AMESSE & CIE, 1818, Ste-Catherine, Montréal.**  
Seuls Agents pour le Canada.

**LETENDRE & ARSENAULT**



Si vous avez besoin d'un Costume, d'une Matinée, d'une Jupe, d'un Jupon, d'une Robe de Chambre, rappelez-vous que le magasin à Montréal qui offre le meilleur choix, les prix les plus bas, la coupe la plus parfaite, c'est celui de

**Letendre & Arsenault**

Quand nous offrons des spécialités réduites, elles partent vite et donnent satisfaction. Nous ne saurions trop vous engager à profiter des suivantes:

Matinées en Soie, beaux patrons, \$6, réduites à \$3.90.

Matinées en Soie, jamais vendues ici ou ailleurs à meilleur marché que \$5.50, réduites à \$3.50.

Matinées en Indienne, Satine, Percalé, Zéphir, dans toutes les nuances et toutes les gradeurs, depuis 25c à \$3.50.

Jupes en Duck Blanc, seulement 85c.

Jupes en Toile, depuis 25c à \$2.50.

Jupes en Piqué Blanc, garnis insertion depuis \$1.50 à \$3.50.

Costumes Duck Blanc, garnis braid bleu, très chic, \$5.50, \$6.00, \$6.50.

Costumes Crash, double jupe, braid bleu, piqûres blanches; c'est le seul du genre à Montréal, et nous avons le contrôle exclusif de ce costume, il vaut \$10.00; nous l'offrons à \$6.50.

**ROBES DE MATIN**— Un lot considérable dans tous les patrons et tous les styles, jamais elles n'ont été offertes à moins de \$2. et \$2.50. Votre choix à \$1.

Encouragez le magasin ces spécialités toujours vendues telle qu'annoncées.



**Letendre & Arsenault, 1498, Ste-Catherine**

**Plumes et Duvet**

et Articles de Literie de toutes sortes nettoyés et désinfectés à la vapeur et à l'air chaud.

Ouvrage fait le même jour si on le désire. Plumes et Literie de toutes sortes au plus bas prix!

**Montreal Feather Co.**

476, Rue St-Laurent, Entre les rues Ontario et Sherbrooke.

Tel. Bell Est 290.



**ST-NICOLAS**, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an: 18 fr.; six mois: 10 fr. Union postale un an: 20 fr.; six mois: 12 fr. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, France.

Abonnez-vous au **MONDE ILLUSTRÉ**, le plus complet des journaux français illustrés et littéraires du Canada.

Heures de Bureau :  
de 9 h. a. m. à 6 h. p. m.

Tel. Bell  
Main 2452.

**VICTOR ROY, THEO. DAoust,**

ARCHITECTES,

Experts.

Membres A. A. P. Q.

103 rue St-FAS-XAVIER, C en rue Notre-Dame,  
MONTREAL.

**Un PRÊTRE**  
de Rome a TROUVÉ le SECRET de GUÉRIR  
ANÉMIE - DÉBILITÉ GÉNÉRALE  
DYSPEPSIE - MANQUE D'avec les  
PIÈVRES - ÉPUISEMENT  
**PILULES AN-ONIO**  
toniques, réparatrices, reconstituantes, 2 fr.  
Ph<sup>ie</sup> MALAYANT, 19, r. des Deux-Ponts, PARIS  
Dépositaire à Montréal: ARTHUR DÉCART.

**MONFORT HOTEL.**

SITUÉ A MONFORT SUR LE

Bord du Lac et au Pied de la Montagne

Endroit pittoresque et salubre recommandé  
**aux malades.** Cuisine par un chef français,  
32 chambres doubles et simples, spacieuses et  
confortables. Les **Sportmen** y trouveront  
sport et confort complets. Conditions raison-  
nables.

F. DUBOIS,  
Gérant.

J. H. CHALES,  
Propriétaire.

**LA QUINZAINE MUSICALE,** 5e année.  
Petite Gazette du piano et du chant de la maison. Donne  
à ses abonnés 7 pages de musique grand for-  
mat, des articles musicaux, des monologues,  
comédies, biographies, ainsi que des portraits  
et autographes. Abonnements: Union postale,  
un an 8 fr., six mois 4 fr. 50. Le numéro spéci-  
men, 0 fr. 25. Librairie Hachette & Cie, bou-  
levard Saint-Germain, 79, Paris.

**Mme CYRILLE BELANGER**

Etait sérieusement malade au lit. Elle ne pouvait se lever sans perdre  
connaissance

Grâce aux conseils des médecins spécialistes des Pilules Rouges du Dr Coderre,  
aujourd'hui elle jouit d'une bonne santé

Quand une femme doit d'être en vie et heu-  
reuse à l'efficacité d'un remède, le meilleur  
moyen de prouver sa reconnaissance et aussi  
en même temps aider à tant de pauvres jeunes  
filles et de femmes souffrantes à se guérir—  
c'est de faire connaître ce remède publique-  
ment. Tel est le sentiment dont est animée  
Mme Belanger, dame intelligente et douée de  
toutes les qualités de l'esprit et du cœur. Elle  
nous envoie son témoignage avec prière de le  
publier. Voici ce qu'elle dit :

“ Ma maman commença le printemps der-  
nier par une grande faiblesse générale et de  
violentes douleurs dans les côtés et le bas-  
ventre. Je laissai faire pendant quelque temps,  
espérant toujours devenir mieux. Mais tout le  
contraire arriva. La faiblesse et les souffrances  
augmentaient toujours. Enfin, je fus réduite à  
garder le lit, les étourdissement et les maux de  
tête étaient si violents que quand j'essayais de  
me lever je perdais connaissance. J'avais pris  
remèdes sur remèdes et au lieu de prendre du  
mieux mon état s'aggravait. Une de mes sœurs  
vint me voir, et prise de pitié de me voir dans  
un si triste état, elle me conseilla de consulter  
les médecins spécialistes des Pilules Rouges du  
Dr Coderre. Je suivis son conseil sans retarder.  
Jamais je n'aurais espéré recevoir tant d'at-  
tentions, de bonté et de soins empressés de la  
part de ces médecins ; ils ne ménagèrent rien  
pour moi. Je fus bien scrupuleuse à suivre  
tous leurs conseils, et surtout en prenant les  
Pilules Rouges du Dr Coderre de la manière la  
plus appropriée à ma maladie. Maintenant  
plus de souffrances, plus de faiblesse, plus de  
désespoir—tout cela est disparu.

“ Je recommande les Pilules Rouges du Dr  
Coderre à toutes les femmes malades et déses-  
pérées, et surtout je les engage fortement à  
consulter les médecins spécialistes, elles n'au-  
ront rien à perdre et tout à gagner puisqu'el-  
les



Mme CYRILLE BELANGER

peuvent les consulter pour rien et qu'elles sont  
certaines de recouvrer la santé.” Mme Cyrille  
Belanger, Van Burren, Maine.

Les Pilules rouges du Dr Coderre méritent  
la confiance de toutes les femmes qui souffrent  
elles les guériront, nous en sommes certains,  
tout aussi bien qu'elles ont guéri toutes les  
femmes qui en ont fait un usage consciencieux.  
Ne vous découragez pas, après avoir pris une ou  
deux boîtes de Pilules, vous n'êtes pas guérie.  
Il ne s'agit pas d'attendre un bon remède et

commettre des imprudences. Il faut prendre  
les Pilules de la manière la plus appropriée à  
votre maladie ; c'est pour cela que nous tenons  
à votre disposition, à grands frais, des méde-  
cins spécialistes célèbres, pour les maladies  
des femmes. Écrivez une description complète  
de votre maladie, nos médecins seuls tireront  
vos lettres, étudieront votre maladie et vous  
répondront en vous donnant tous les meilleurs  
conseils pour hâter votre guérison.

Ils vous diront la cause de votre maladie, et  
le meilleur moyen de prendre les Pilules Rou-  
ges du Dr Coderre. Adressez : DEPARTE-  
MENT MÉDICAL, BOITE 2306 MONT-  
REAL. Les femmes et les jeunes filles  
préférant consulter nos médecins spécialistes  
à nos bureaux peuvent les voir tous les jours,  
au No 274 rue St-Denis, Montréal, de 10  
heures a. m. à 5 p. m. Ces consultations à  
nos bureaux sont absolument gratuites.

En garde contre les pilules rouges que l'on  
vous offre à la douzaine, au cent ou à 25c la  
boîte. Ces pilules rouges ne sont pas les véri-  
tables Pilules Rouges du Dr Coderre, ce sont  
des imitations. Refusez-les. Un grand nombre  
de ces imitations contiennent des drogues dan-  
gereuses. Les Pilules Rouges du Dr Coderre  
sont toujours vendues en petites boîtes de bois  
contenant 50 pilules rouges. Jamais autre-  
ment. Si votre marchand ne les a pas, en-  
voyez-nous 50c. en timbres pour une boîte, ou  
\$2 50 par lettre enregistrée ou mandat-poste  
pour six boîtes. Une boîte de Pilules Rouges  
du Dr Coderre coûtant 50c dure plus long-  
temps qu'aucun remède liquide que vous payez  
une piastre. Nous les envoyons au Canada et  
aux États-Unis, sans de douane à payer. Ayez  
soin de donner votre adresse complète afin  
d'éviter tout retard. Adressez : CIE CHIMI-  
QUE FRANCO-AMÉRICAIN, MONT-  
REAL, CAN.

**Grandiose  
Atelier de  
Photographie !**

Maison Etablie  
en 1868.



Le nouvel atelier si moderne de H. E.  
Archambault devrait être visité de toutes  
les personnes qui s'intéressent aux choses  
artistiques.

C'est une merveille du genre. Cet ate-  
lier possède la Lumière la plus grande et la  
plus parfaite d'Amérique.

**Spécialités** Tous les Genres en  
Photographie Artistique  
et de Fantaisie.

**ARCHAMBAULT**

No 2192 rue Notre-Dame.

LES TRAMWAYS DES RUES  
STE-CATHERINE ET AMHERST  
PASSENT A LA PORTE CHEZ

**Archambault Frères**

1501 rue Sainte-Catherine

De toutes les parties de la ville et des environs nous  
viennent des clients anxieux de voir si vraiment nous  
avons en mains ce que nous annonçons, tant nos offres  
sont alléchantes. Nous sommes encore à attendre  
une plainte à l'égard de nos avances.

**Prix, Qualité, Marchandises donnent entière satisfaction,  
et nos ventes augmentent chaque jour.**

Les offres suivantes nous mettront d'avantage **EN  
EVIDENCE** parmi les autres annonceurs.

- 10c., 12c., 15c. et 20c., pour une Mousseline légère pour Robes.
- 10c., 12c., 15c. et 20c., pour du Guingham et Zéphir très beau.
- 10c., 15c. et 20c., pour du bon Piqué blanc.
- 13c. et 15c., pour du Piqué rayé bleu et blanc, rose et blanc.
- 10c., 15c. et 20c., pour de la belle Toile (crash) pour Robes.
- 5c. la verge, pour de la Dentelle blanche et crème, de 3 à 6 pouces de large, c'est une dentelle qui vaut de 8c. à 15c., ne manquez pas ce bargain, il en vaut la peine.

Les "Sailors" sont la coiffure à la mode et peu dispen-  
dieux. Un lot "Sailors" très bien garnis tout à fait élé-  
gants. **Seulement 50c.**

Un lot Chapeaux garnis pour enfants, **seulement 50c.**  
Tous nos Chapeaux garnis ont subi une réduction de  
50 p. c. C'est le temps de vous coiffer à bon marché et  
élégamment au Magasin Populaire de l'Est chez

**ARCHAMBAULT FRERES.**

# HOMMES FAIBLES



Jeunes et vieux—Guérison permanente, assurée, de perte de vitalité—faiblesse, impotence, débilité, perte de mémoire, etc. 25 ans de succès en Europe. Ecrivez pour notre livre "Hommes Faibles," gratis sur demande.

## PASTILLES du Dr. JEAN

\$1.00 le flacon. Par la poste, cacheté, franco de port  
Seuls dépositaires: **Cie Médicale du Dr. Jean**  
Adressez: B. Poste Boite 187, Montréal, Can

En vente chez A. DECARY, coin Sainte Catherine et Saint Denis; B.-E. McGale, 2123 Notre-Dame; C.-O. Dacler, coin Saint-Denis et Duluth; Jos. Contant, 1475 Notre Dame.

## Crème à la Glace

Machine "OHIO" à faire la crème à la glace. Machine parfaite, fonctionnant très rapidement. La seule machine pour faire la velvetized cream.

## Hamacs

Un choix superbe à bon marché.

Boyaux d'Arrosage

## L. J. A. Surveyer

6 RUE ST-LAURENT



**VIN ST-LEHON**

Naturel, Tonique, Stimulant.

En vente dans les meilleures pharmacies.

**LAPORTE, MARTIN & CIE,**

Seuls agents au Canada.

## Corsets...

Vous aurez le confort en vous faisant mesurer par nos célèbres corsets Coupe parfaite. Toujours en tocks les

**R. G. - P. D. - D. A.**  
FERRISS, Etc., Etc.

## C. J. GRENIER

2310 Ste-Catherine, Près Mansfield.

1613 Ste-Catherine, pte de la rue St-Hubert.

## MALADIES DE LA PEAU

Rifite, Eczéma, Mal de Barbe, Plaies, etc., guéris en peu de temps par la **Pommade Antiseptique du Dr Rameau**. Ce remède infailible, préparé d'après la méthode préconisée par le célèbre Pasteur, est absolument inoffensif et réussit toujours. Nous ferons voir avec plaisir de nombreux certificats constatant la suprême efficacité de la **Pommade Antiseptique du Dr Rameau**. Entre autres, un cas de Rifite de dix ans, guéri en quatre jours, et une foule d'autres. Envoyée par la poste sur réception de \$1.00. J. E. W. LECOURE, PHARMACIEN, COIN DES RUES CRAIG ET BONSECOURS, MONTRÉAL.

## Un bienfait pour le beau sexe

Aux Etats-Unis, G.-P. de Martigny, Manchester, N. E.



Poitrine parfaite par les **Poudres Orientales**, les seules qui assurent en 3 mois le développement des formes chez la femme et guérissent la dyspepsie et la maladie du foie

Prix: Une boîte, avec notice, \$1.00; Six boîtes, \$5.00. Dépôt général pour la Puissance:

**L. A. BERNARD,**

1882, rue Sainte-Catherine, Montréal

## U. PERREAULT

— RELIEUR —

No 40, Place Jacques-Cartier, Montréal

Spécialités: Reliure de Bibliothèque, Reliure de Luxe, Livres, Blancs, Reglage, Etc. Relieur pour **LE MONDE ILLUSTRÉ**. L'outillage le plus complet et le plus nouveau de la ville. Une visite est sollicitée.

Un prix spécial aux Commandants

20870

80-11-07



LIQUEURS ET ELIXIR VÉGÉTAL

DE LA

## GRANDE CHARTREUSE

EN VENTE

Chez tous les Importateurs de Vins et Liqueurs, Epiciers en gros et en détail.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS.

SEUL AGENT AVEC MONOPOLE POUR LE CANADA:

**La Compagnie d'Approvisionnements Alimentaires (L.tée)**

242, 244 et 246, rue Saint-Paul Montréal.

## 65c CORSETS P.D. 65c

Très Légers.

Il n'est pas nécessaire d'en dire plus.

**CORSETS COURTS,**  
4 Agrafes...  
Cachou et Blanc

TAILLE: 18 à 26.



VOICI... LE PRIX!

**MOYENS ou LONGS**  
5 Agrafes,  
Gris ou Blanc.

TAILLE: 18 à 26.

## CORSETS { D. & A. P. N. P. D. }

Tous les corsets de 35c et plus, le **bout des aciers est rivé**, ce qui empêche de percer l'étoffe, les fait durer le double du temps et ne se trouve pas ailleurs. Spécialité dans les hautes marques de Corsets "P.N.", "D. & A.", "R. & G.", "W. C. C.", etc.

Corsets d'été en net de santé, 35c en montant. Corsets réparés à peu de frais. Corsets pour enfants 25c. **BON MARCHÉ.**—Gants et Menottes, soie taffetas, coton, pour dames et enfants. Prix, 10c, 15c, 25c et plus la paire. Spécial: Crème et Blanc. Gants réparés à peu de frais.

**B. A. LANCTOT, 152 RUE ST-LAURENT, Fabricant de Gants**

TEL. MAIN 3187, 1ère page du nouveau livre.

Eventails donnés avec Gants et Corsets de 50c et plus.

## Le Petit Windsor



Restaurant des Gourmets

101, RUE ST-LAURENT

JOS. POITRAS, Prop. A. CLOUTIER, Gérant.

OUVERT DE JOUR ET DE NUIT.

J'ai fait usage du Purificateur Tonique du Dr Lussier en 1884, pour une sévère attaque de rhumatisme inflammatoire. Ce remède m'a complètement guéri. Depuis ce temps nous en faisons usage dans la famille dans tous les cas de dérangements et nous nous en trouvons bien. Je considère ce remède supérieur en tout ce que je connaisse et indispensable dans chaque famille.

Antoine Plante dit Sauvé, St Louis de Gonzague.

## NOUVELLE

# Librairie Française

1632 RUE STE-CATHERINE

Entre les rues Labelle et Saint-Hubert  
**JULES PONY, Propriétaire**

Les amateurs de littérature française trouveront à ce nouvel établissement, un choix complet d'œuvres françaises les plus nouvelles, les plus amusantes et les plus variées parues jusqu'à ce jour et à des prix très modérés. Aussi journaux français illustrés, artistiques et comiques, ainsi que revues périodiques, etc. Une visite est sollicitée.



AVANT



APRES

## Dentier Garanti \$5

Pont et Couronne en or, \$4.00 la dent.

Nous donnerons \$1000 de récompense à quiconque prouvera que notre travail n'est pas supérieur à celui pour lequel vous payez au moins le double.

## Institut Dentaire Canadien

395, rue Rachel, coin St-Denis  
TEL. BELL EAST 846



Avant l'emploi.



Après l'emploi.

## Poils Follets

Enlevés instantanément par le

## BAUME MAGIQUE de CLEOPATRE

Prix, \$2 la Bouteille  
OU PAR L'ELECTROLYSE

Aussi Massage de la Figure, Manicure, Préparation de la chevelure, cors, oignons incarnation des ongles soignés par

## Mme GEO. TUCKER,

Chiropodiste pratique et Dermotologiste de la Figure à l'Institut du Bain Oriental

487 et 443 RUE CRAIG, vis à vis du Champ de Mar  
TEL. BELL MAIN 3129

## LA NOUVELLE REVUE

28, Rue Richelieu, Paris

Directrice: Mme Juliette Adam

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNE- MENT	{	Paris et Seine	50f	28f	14f
		Départements	56f	29f	15f
		Etranger	62f	32f	17f

On s'abonne sans frais: dans les bureaux de poste, les agences du **Crédit Lyonnais** et celles de la **Société générale** de France et de l'Etranger.



La troupe s'approche de la maison et la cerna.  
Page 27, col. 1

# LA ROCHE-QUI-TUE

## DEUXIÈME PARTIE

### LE SERPENT MORD LA POUSSIÈRE

(SUITE)

Et ces gens, tous vieux fermiers ou serviteurs, au nombre d'une trentaine, armés de fusils, de fourches, de fléaux, de faux, formaient une garde importante à ce vieux seigneur féodal. Tous étaient des hercules aux membres noueux, qui eussent mis en chair à pâtée l'escorte peu héroïque du comte anglais, devenu l'homme lige de la Révolution.

Avant que celui-ci eût eu le temps de descendre du carrosse à deux chevaux qui le portait, le vieillard l'avait salué en ces termes :

« Retournez d'où vous êtes venu, Monsieur. Je ne sais dans quel but vous vous présentez à moi ; mais les branches de ces arbres, les herbes de ces prés, les mousses de ces pierres, ces pierres elles-mêmes s'uniraient pour m'ensevelir sous ma honte, si je vous laissais franchir le seuil de ce domaine.

« Vous n'êtes ni de mon sang ni de ma race. Il y a dans le couvent de Sainte-Anne un cercueil où vous avez enfermé les restes d'une pauvre fille assassinée par vous. Je ne sais ce que vous avez fait de ma nièce. Si le roi régnait encore, vous seriez roué vif en place de Grève. Allez-vous-en donc ! Votre nom de Killerton sauve de la honte notre nom de Kergroaz. Allez-vous-en, si vous ne voulez pas que je fasse lâcher mes chiens, ou que ceux-ci vous pendent aux branches de mes vieux chênes ! »

Et sa main droite étendue, terrible comme le bras d'un archange exterminateur, il montrait, d'un même geste large et souverain, la poignée de serviteurs fidèles, la meute de douze molosses que deux d'entre eux retenaient à grand-peine, et les arbres séculaires dont

les frondaisons farouches étendaient leurs puissantes ramures sur les têtes, dans le rayonnement d'or du couchant.

C'était sublime et terrifiant. Cela avait la grandeur épique des âges oubliés ou méconnus.

Arthur remonta en voiture, blême de rage, et fit fouetter vivement les chevaux. La condamnation du vieillard lui laissait un stigmite au front.

Elle lui laissait en même temps un âpre désir de vengeance, et ce désir, il avait hâte de le satisfaire.

Le plan du notaire Darros était fait d'avance. Le pacte fut conclu et scellé entre le tabellion et le gentilhomme félon.

Une dénonciation anonyme accusa le marquis de Féror d'entretenir des intelligences avec les ennemis de la nation.

L'accusation était inepte, dirigée contre un vieillard qui, depuis deux années, n'était pas sorti de son domaine.

On n'osa point l'arrêter chez lui. La région était peu sûre, et le marquis était entouré du respect et de la considération de tous. Il aurait fallu diriger contre lui un bataillon de garde nationale. Encore n'eût-on pas été sûr de vaincre.

On se borna à le citer à comparaître devant le tribunal révolutionnaire de Brest, sans grand espoir qu'il se rendît à l'assignation.

Malgré les avis et les supplications de ses fidèles, le vieillard voulut faire à son pays, malgré le changement de régime, l'honneur d'une soumission à ses lois. Il franchit dans sa propre voiture les vingt lieues qui le séparaient de la cité maritime.

Ceci se passait dans les premiers jours d'avril. Incar-

céré dès son arrivée, le marquis ne voulut pas même faire choix d'un avocat. Il tenait l'offre, dérisoire en elle-même, pour attente à son antique renom de loyauté. L'accusation, avait-il dit, tomberait d'elle-même.

A défaut de preuves matérielles, le tribunal admit les dires des témoins. On n'en trouva pas.

Ou plutôt on en trouva un, Ralph Gregh. Le coquin, que sa nationalité même devait suffire à écarter, se présenta à la barre sous le nom de Killerton.

Quand on le confronta avec le marquis, et avant qu'il eût fait sa déposition, celui-ci s'écria :

« Je ne connais qu'un Killerton, et je maudis le jour où je l'ai connu. C'est le nom de l'homme le plus infâme et le plus méprisable qui ait jamais souillé l'air du souffle de sa bouche. Gentilhomme, il a déshonoré en sa personne la noblesse de tous les pays. Le sien, c'est l'Angleterre, et il n'a pas lieu d'être fier d'avoir produit un pareil scélérat. Et si vous aviez, Messieurs, vraiment souci de la morale et de la vertu, c'est cet homme qui devrait être sur ces bancs pour répondre devant vous d'un double assassinat, et je serais son accusateur. »

C'était une terrible parole dans la bouche de l'implacable vieillard. Elle fut son arrêt de mort.

Trois jours plus tard, Jean-Corentin-Athanase Huon de la Croix, marquis de Féror, monta sur l'échafaud.

Il y mourut sans défaillance, avec un sourire de dédain aux lèvres pour la canaille qui l'insultait. Le bourreau, un ancien forçat, trempa son mouchoir dans le sang, comme il l'eût fait pour un martyr, et, pendant un mois entier, la guillotine chôma à Brest.

Mais elle devait reprendre son œuvre de mort au commencement du mois d'août.

En effet, depuis les événements de Plestin, le comte Arthur avait dû reprendre le chemin de Paris, afin de s'y faire conférer des pouvoirs plus étendus.

Il en avait besoin pour mener à bien l'œuvre de sa propre fortune et achever la destruction de ses ennemis.

Une surprise des plus désagréables, en effet, lui avait été réservée au lendemain de l'exécution du marquis de Féror.

Le marquis avait laissé un testament, dont le double était déposé en l'étude même de Me Jorge Darros, notaire de la famille de Kergroaz.

Par ce testament, dûment enregistré, le vieillard instituait pour son légataire universel Alain Prigent de Bocenno.

Or, Alain Prigent vivait, le comte le savait et, de plus, c'était un homme redoutable.

N'était-il pas, en effet, le chef de cette association formidable qui se nommait la Roche-qui-Tue ?

Une fois déjà, Killerton s'était attaqué à cette confrérie. Il avait obtenu des représentations un décret de dissolution.

Mais le décret avait été rapporté. La France avait besoin de soldats et de marins, et ces marins là étaient incomparables.

Il était nécessaire que le comte Arthur se débarrassât d'Alain, car il connaissait le courage et l'intelligence de cet homme ; il avait appris, depuis un an, par Bahic et Leroux, comment cet homme, avec l'aide de son frère Jean, avait enlevé le cadavre de la comtesse Ameline ; il savait, par une expérience toute récente, quelle terrible justice il avait exercée sur le traître Leroux.

Or, Alain était l'ennemi personnel de Killerton. Il détenait un secret terrible, et l'Anglais était trop au courant de la sagesse vulgaire pour ne pas prévoir que, le jour où prendrait fin l'anarchie révolutionnaire, ce secret pourrait sortir des tombes qu'il avait creusées pour l'y enfouir et, à défaut des victimes qui y dormaient leur dernier sommeil, prendre la voix d'un irrécusable témoin.

Alain Prigent devait donc mourir.

Mais comment le frapper ?

Au milieu de ses troupes, des dix mille marins d'élite qui composaient la Kerret-ar-laz, il n'y fallait pas songer.

Ces hommes étaient une armée, une armée disciplinée, aguerrie, aimant son chef. On aurait pu le lui

prendre, et pour la combattre, il aurait fallu lancer contre elle deux ou trois divisions. On n'aurait pas trouvé de soldats pour cette besogne.

Il fallait donc le prendre par surprise, sans lui donner le temps de la réflexion.

C'était dans ce but que, vers le 20 août, le citoyen Arthur Killerton, alias comte de Kergroaz, avait rassemblé en conseil deux hommes sur les lumières desquelles il comptait beaucoup, le notaire Jorge Darros et l'ex-baron de Saint-Julien.

Ce dernier avait changé de nom et de caractère. Aujourd'hui il se désignait lui-même de l'appellation de sans culotte, et portait le nom peu euphonique de citoyen Pinsard. Les gens peu au courant de la vie et des origines de ce ci-devant ignoraient que Pinsard était le nom patronymique de la noble famille de Saint-Julien.

Ayant ainsi fait peau neuve, comme son digne ami Killerton, Saint-Julien n'avait en rien changé son âme.

Elle était restée aussi vile, aussi infâme que devant. Peut-être, au cours des quatre années écoulées, s'était-elle noircie de quelque nouveau crime. C'était tout ce que le gentilhomme félon pouvait ajouter pour son propre compte à la gloire de ses aïeux.

Aussi débraillé, aussi crasseux qu'il avait été naguère élégant et parfumé, le citoyen Pinsard s'efforçait d'effacer dans son aspect ou dans sa mise tout vestige de ce qui avait été le pimpant baron de Saint-Julien.

Le rôle qu'il s'était assigné était aussi abominable que sa défroque.

Il était entré dans la police et servait consciencieusement le nouveau régime, en pourvoyant la guillotine de têtes et les prisons de suspects. Mû par les deux sentiments les plus bas de l'humanité, la peur et la cupidité, il immolait des centaines de victimes à sa sécurité et à ses convoitises, se disant que s'il ne s'enrichissait point à ce métier, du moins il y sauverait sa tête.

Mais, si basse que fût cette nature, il semblait qu'elle trouvât dans sa bassesse même une excuse que n'avait point Arthur de Kergroaz. Saint-Julien était ruiné et sans ressources. A tout prix il voulait reconquérir une fortune. A quarante ans, il entendait jouir encore de la vie. Aussi était-il rentré en Bretagne à la suite de l'ancien comte de Kergroaz.

Pour mieux dissimuler sa personne, il avait laissé croître sa barbe, une barbe rude, hirsute, sordide.

Et cela ne le rassurait qu'à demi. Ce n'était qu'en claquant des dents et suant de peur qu'il avait franchi le seuil du manoir.

Il lui semblait qu'au travers des murs tapissés de souvenirs des yeux le regardaient, des mains se tendaient pour le montrer au doigt, des voix sortaient de la pierre, accusatrices et vengeresses, pour crier :

« Regardez tous : voilà l'assassin de la comtesse Ameline ! »

Car, lui, il n'avait rien su des événements postérieurs au crime, de la découverte du corps et de son enlèvement par les frères Prigent.

Combien davantage ne trembla-t-il pas lorsque lord Killerton, à table, entre les verres bien remplis, lui conta la lugubre histoire !

Saint-Julien blêmit et fut malade. Il lui fallut un jour entier pour se remettre de cette émotion.

Lui qui ne craignait point Dieu éprouva une terreur sans nom à la pensée de la vengeance que les frères Prigent pourraient tirer de lui.

Aussi assista-t-il de bonne grâce au conciliabule dans lequel on débattit les moyens de se débarrasser d'Alain.

Il s'ingénia même de son mieux et se mit l'esprit à la torture pour inventer quelque perfidie plus inique que toutes celles qu'il avait conçues jusque-là.

Ce n'était point, il s'en fallait, une question facile à résoudre. Le problème était des plus ardues.

« Cet homme est redoutable, avait dit le notaire. L'attaquer au milieu des siens serait de la folie pure. Je connais ces hommes de la Kerret-ar-laz. Ce sont, pour la plupart, des hommes d'un courage tel, qu'ils ne reculeraient devant rien pour la défense de leur chef.

« Mais peut-être hésiteraient-ils à soutenir un homme sur lequel pèserait une grave accusation, celle de trahison, par exemple. »

Le comte de Kergroaz hocha la tête. Il n'avait pas une confiance illimitée dans l'efficacité de ce moyen.

« Vous oubliez, répondit-il, qu'Alain Prigent jouit lui-même d'un véritable crédit auprès de nos généraux, que les représentants le tiennent pour un grand citoyen, plein de dévouement à la nation, et qu'une première fois il a réussi à faire rapporter le décret de dissolution de sa bande.

— Qui, appuya Saint-Julien, et il n'a même obtenu ce résultat qu'en accusant formellement le comte de Kergroaz d'être à la solde de l'Angleterre et d'entretenir celle-ci d'une correspondance suivie, dont on pourrait au besoin fournir la preuve.

— Ah ! fit Arthur, qui pâlit et dont la voix trembla, il a dit de telles choses ? Je l'ignorais absolument.

— Il a dit et écrit, et il faut croire que Thiard y a été sensible, puisque le décret a été rapporté dans les huit jours qui ont suivi. »

Il se fit un silence. Le ci-devant comte méditait sur les révélations que venait de lui faire son ancien complice.

« C'est donc pour cela, reprit-il, suivant sa propre pensée, que j'ai cru remarquer en Thiard une froideur croissante. Ho ! ho ! il est temps d'aviser. »

Et soudain, repris de doutes ou reculant peut-être devant l'énormité d'audace qu'exigeait le coup à accomplir, il murmura presque timidement :

« Mais savez-vous que cet homme est plus terrible encore que nous ne le faisons, plus que vous ne le supposez ? »

— Pourquoi donc ? questionna le notaire indécis et lui-même intimidé.

— Pourquoi ? Mais ne savez-vous pas que, si nous le faisons arrêter, il parlera ? »

Il y eut un nouveau silence, gros des mêmes incertitudes. Darros le rompit, mais en baissant la voix.

« Bah ! que dirait-il ? Que peut-il alléguer ? Si cet homme avait su quelque chose, croyez-vous qu'il n'eût pas déjà parlé ? »

L'argument avait de la vraisemblance. Pourtant, il n'eut pas le don de convaincre entièrement Killerton.

« Hum ! fit-il, qui peut dire s'il n'a point déjà parlé, si la froideur croissante de Thiard envers moi n'est pas due à ses révélations ? »

Le notaire, plus froid, s'enhardissait. Une hypothèse venait de surgir dans son esprit et y prenait corps lentement.

« Voyons, dit-il, le moyen légal ne vous a-t-il pas déjà fort bien réussi ? Quelqu'un a-t-il songé à discuter votre allégation contre le marquis ? »

— Pardon ! interrompit durement le comte, que ce souvenir ennuyait visiblement, vous voulez dire votre allégation, votre dénonciation anonyme ? »

Le tabellion ne s'embarrassait pas pour si peu.

« La vôtre ou la mienne, il n'importe, fit-il d'un air dégagé. C'est tout un, puisque nous avons combiné la chose ensemble. Si je vous rappelle cet incident, c'est uniquement pour vous montrer que le moyen qui a réussi une fois peut réussir deux. »

— Le marquis n'avait aucune preuve contre moi.

— Pas plus que nous n'en avons contre lui. Mais c'est précisément en vous accusant à son tour, sans preuves, qu'il a gâté son affaire.

— Oui, mais Alain Prigent est un garçon avisé. Il doit tenir ses armes toutes prêtes sous sa main, et à la première démonstration... »

Ici Saint-Julien interrompit, se départant de la prudente réserve qu'il avait observée jusqu'alors.

« Raison de plus pour ne pas lui laisser le temps de préparer ses arguments et de le surprendre par un coup de force. »

— Un coup de force ? Qu'entends-tu par là citoyen Pinsard ? » interrogea Killerton avec une cruelle ironie du ton et des paroles.

Mais le citoyen Pinsard, comme il le nommait dédaigneusement, avait enfin trouvé son idée.

Et cette idée était sans doute la même que l'hypothèse du notaire Darros, car ils tombèrent d'accord sur-le-champ.

« Raille tant que tu voudras, citoyen Killerton, poursuivit Saint-Julien emporté par sa trouvaille, tu me remercieras ensuite de t'avoir suggéré la seule solution pratique dans le cas qui t'embarrasse. »

— Je ne t'ai fait venir que pour cela, riposta l'égoïste insulaire. Mais voyons cette solution pratique.

— Écoute, reprit Saint-Julien, tu disposes d'un pouvoir discrétionnaire, et par conséquent illimité. Sache en faire usage.

— Il me semble que j'en use, et même que j'en abuse un peu jusqu'à présent, ricana l'Anglais. Quel usage meilleur en pourrais-je faire ?

— N'es-tu pas mandataire direct ou immédiat du comité de salut public, ne relevant que de lui, ne devant de compte qu'à lui seul ?

— Sans doute. Où veux-tu en venir ?

— A ceci : tu pourrais ordonner l'arrestation de n'importe qui sans qu'il te fût fait l'ombre d'une résistance : soldats, officiers, magistrats, les généraux, Thiard aussi, les représentants eux-mêmes, tu peux tout faire mettre en prison sur un simple geste.

— Oui, répliqua le comte Arthur ; mais de telles mesures seraient trop dictatoriales et autocratiques. Il faudrait les justifier.

— Aussi ne te conseillerai-je pas de faire arrêter des gens qui ne peuvent te nuire et qui pourraient devenir nuisibles. Use seulement de ton pouvoir pour te débarrasser de tes ennemis, ou, du moins, des gens dont tu peux redouter une menace.

— Je crois te comprendre. Tu voudrais que je décrétasse de prise de corps ceux qui me font grise mine, Thiard, par exemple.

— Non, je ne pensais pas à Thiard. Mais arrête-le, si tu veux, si ça peut te faire plaisir. Je n'y vois pas d'inconvénients.

— Alors je n'ai pas compris ton idée. Nous ne sommes pas plus avancés qu'au début de notre entretien.

— Au contraire. Puisque ton pouvoir peut s'étendre aux plus fortes têtes de la République, à plus forte raison peut-il s'exercer contre de simples particuliers. Or, le chef de la Roche-qui-Tue n'est, si je ne me trompe, qu'un simple particulier.

— Alors toute ta trouvaille se limite à ceci : que je fasse écrouer Alain Prigent ? Mais c'est ce que nous débattons depuis une heure !

— Et c'est justement ce qu'il faut, non débattre, mais exécuter au plus tôt. »

Les traits d'Arthur de Kergroaz laissèrent voir qu'il n'avait pas encore saisi la pensée profonde de ses complices.

Ce fut le notaire Jorge Darros qui se chargea de la lui exposer avec plus de clarté et de brièveté.

« Oui, dit-il, je m'associe entièrement au conseil du citoyen Pinsard. Agissez d'autorité et ne vous en remettez qu'à vous-même du soin d'exécuter vos ordres. On n'est bien servi que par soi-même, assure le proverbe. Prenez donc avec vous quelques municipaux requis d'urgence, transportez-vous en un endroit où vous soyez sûr de rencontrer Alain Prigent sans grandes forces autour de lui, puisque vous craignez quelque rébellion de lui et de ses hommes, et arrêtez-le séance tenante. »

— Ce moyen-là a échoué, il y a quatre mois à peine, contre le comte Roger de Plestin.

— Oui, parce que l'ordre avait été confié à des gens hésitants et inhabiles. Votre doublure Killerton n'est au fond qu'une brute. D'ailleurs, depuis ce moment-là, vous avez su faire des exemples, et l'exécution de l'officier qui commandait à dû donner à réfléchir aux gardes nationaux de Morlaix ou d'ailleurs. Ils vous suivront d'autant mieux que c'est vous-même qui les commanderez.

— Soit ! Mais le problème demeure entier. Une fois Alain arrêté, qu'en ferai-je ? Il faudra bien le remettre à ses juges. Nous évitons pas la difficulté puisque c'est précisément cette remise aux mains des juges que nous redoutons.

— Aussi ne faut-il pas le leur remettre. Mettez en avant le salut public, la raison d'État, que sais-je ! et profitez-en pour enfermer le prisonnier en quelque geôle où l'on puisse l'oublier des mois entiers, s'il le

faut. Vous aurez ainsi tout le temps de préparer un dossier sérieux. Ça, c'est mon affaire, et je me charge de le remplir de pièces telles, que le diable lui-même ne le tirerait pas d'affaire."

Killerton pencha la tête et médita longuement, se promenant, les mains derrière le dos, dans la salle à manger du manoir.

Brusquement il releva la tête, et fixant sur les deux coquins un regard plein d'interrogation :

"Soit ! dit-il, je vais faire comme vous me l'indiquez. Mais j'avoue ne connaître aucune prison où l'on puisse oublier un captif."

Le notaire et Saint-Julien se regardèrent. Un même cri leur vint aux lèvres :

"Le fort Taureau, répliquèrent-ils. Il y a des cachots où des prisonniers sont morts sans que Dieu même les ait vus mourir."

## III

## LE FORT TAUREAU

Guen Le Hélo avait eu raison.

Le cri poussé par Le Bellec était un cri d'alarme. Il dénonçait l'approche d'un danger.

Dans la chaumière, Alain Prigent, Mapiouank et leurs compagnons s'étaient brusquement dressés.

Bientôt on entendit, clapotant sur le sol détrempé par la pluie, les pas d'une troupe armée. Cette troupe s'approcha de la maison et la cerna. Puis, l'un de ceux qui la composaient s'en détacha, et le pommeau d'un sabre toqua sur la vieille porte vermoulue.

"Au nom de la loi !" cria une voix au dehors.

D'un geste rapide, Alain rabattit le capuchon sur la figure de Mapiouank. Un sourire erra sur ses lèvres.

"Je sais ce que c'est, murmura-t-il. Je devine d'où vient le coup. On va m'arrêter."

Il ajouta, tandis qu'autour de lui les trois hommes avaient saisi convulsivement leurs sabres et leurs pistolets :

"Oui, j'ai tout prévu. Pas de résistance, mes gars. J'ai donné mes ordres à Jean. Laissez ces gens-là m'emmener. Protégez seulement Mapiouank. Il ne faut pas qu'on l'emmène, lui."

— Et, demanda Yvon Le Braz, les sourcils froncés, s'ils veulent mettre la main sur lui ?

— C'est ce qui pourrait nous arriver de plus malheureux ; car, dans ce cas, il n'y aurait pas à hésiter. Il faudrait jeter tous ces coquins à la mer."

Un coup plus rudement frappé, suivi d'un appel plus rogue, interrompit la conversation

"Ouvrez la porte, Ervoan," ordonna paisiblement Alain Prigent.

La porte s'ouvrit, et, à la clarté épanchée de l'intérieur sur le seuil, les cinq compagnons purent voir des gardes nationaux, l'arme au pied, gardant le seuil sous la pluie diluvienne qui ne cessait de ruisseler du ciel.

Debout sur la marche même de la porte, un homme de taille au-dessus de la moyenne, ceint d'un ruban tricolore sur lequel bouclait la chaîne dorée d'un grand sabre de cavalerie, chaussé de fortes bottes à l'écuycère et coiffé d'un feutre à haute coiffe sur lequel se détachait une énorme cocarde, semblait être le chef de la colonne expéditionnaire.

Alain le dévisagea curieusement, puis se tournant vers ses compagnons, leur dit :

"J'en étais sûr, mes gars, il devait venir, c'était forcé."

Et, interpellant directement l'homme à la ceinture tricolore, il lui demanda avec assurance :

"Que voulez-vous ?"

Le comte Arthur, car c'était lui, répondit avec la froide insolence dont il ne se départait jamais :

"Est-ce toi, citoyen, qu'on nomme Alain Prigent ?"

Le chef répliqua sur le même ton de haute raillerie :  
"La question est au moins singulière de votre part, car vous devez m'avoir reconnu, comme je vous ai reconnu moi-même, ci-devant comte Arthur de Kergroaz, lord Killerton. Depuis quand êtes-vous revêtu

de fonctions sur un territoire français, vous, sujet anglais ?"

Le comte tressaillit et ne put dissimuler son trouble. Ce qu'il craignait se réalisait, Alain Prigent ne l'avait point oublié.

C'était un mauvais signe, un indice menaçant. Bien certainement le jeune chef parlerait, avec preuves à l'appui, si on le livrait aux juges.

Il ne fallait point commettre cette faute, puisqu'on avait déjà commis celle de venir l'arrêter. Mais en même temps il fallait achever la besogne commencée, sous peine d'indisposer les soldats et de se déconsidérer soi-même.

Killerton fit un geste, et trois gardes nationaux pénétrèrent dans la maison.

"Emparez-vous de cet homme," ordonna-t-il brièvement.

Mais, devant leurs mains tendues, les trois soldats sentirent les trois torsos herculéens d'Yves, de Guen et d'Ervoan.

Yves laissa tomber son lourd poing sur l'épaule d'un soldat, et le soldat fléchit sur ses jarrets.

"Tu n'es pas bien solide pour ton métier, garçon," murmura dédaigneusement l'hercule qui, d'une main, redressait le municipal, tandis que de l'autre il immobilisait le fusil dont celui-ci, furieux, faisait mine de le frapper.

Et, se tournant vers Alain qui, les bras croisés, tenait ses yeux fixés sur ceux de Killerton :

"Dites donc, chef, demanda-t-il, ils viennent pour vous arrêter. Si nous leur rendions la pareille ? Voulez-vous que je cueille celui-là ?"

Il désigna Kergroaz qui, prudemment, fit un pas de retraite.

"Tiens-toi tranquille, Yvon, commanda Alain. Il ne faut pas faire de la peine aux soldats, ce sont nos amis."

Et, s'adressant à Killerton surpris, il prononça ces graves paroles :

"Tu as bien fait de venir, Arthur de Kergroaz. Je t'attendais. Il me fallait cette folie de ta part pour me fournir la preuve qui me manquait. Regarde bien où tu te trouves et ce que tu vas voir t'instruira pour l'avenir."

— Arrêtez-le, mais arrêtez-le donc ! " cria derrière le comte une voix brutale et avinée.

Alain haussa les épaules et se mit à rire, tandis que les trois colosses, ses compagnons, retenant les fusils des trois soldats, leur plaçaient chacun un pistolet sur la poitrine. Le jeune chef apostropha de nouveau le comte :

"Je vois que tes complices sont près de toi, comte assassin. Je viens de reconnaître la voix de ton double, de l'autre Killerton. Dis à celui-là qu'il sera le premier à qui je réglerai son compte. Mais je te dis que c'est de mon plein gré que je te suis. Tu vas le voir."

Il avait tiré de sa poche une sorte de corne montée en argent, il en tira trois notes plaintives qui s'envolèrent dans la nuit lugubre.

Killerton eut peur. Il porta la main à son épée et esquissa le geste d'un commandement pour entraîner le reste de la troupe à l'attaque de la maison, où les trois premiers soldats demeuraient cloués en quelque sorte par la menaçante attitude de leurs adversaires.

Il n'en eut pas le temps.

Une voix retentit au dehors qui disait :

"Que personne ne bouge, s'il tient à la vie. Il ne sera fait de mal à personne."

En même temps, des torches de résine projetaient leur rouge lueur sur cette scène terrifiante. La pluie s'était un instant arrêtée, mais le reflet de cette fantastique illumination mettait des traînées sanglantes dans les flaques d'eau du terrain raviné.

En se détournant, le comte Arthur put voir une double haie d'hommes bien armés enveloppant les quarante-sept gardes nationaux.

Derrière cette double haie, d'autres silhouettes se dessinaient. Il vit d'innombrables visages aux traits farouches, des hommes, des femmes, des enfants, rassemblés sous la clarté lugubre des torches, observant la scène dans une attitude hostile, prêts à se jeter sur les soldats. Il y avait là un millier d'hommes, armés

de fourches, de faux, de tridents, d'espars, tout le village de Brignogan debout.

"Nous sommes perdus ! murmura la voix du baron de Saint-Julien à l'oreille du comte de Kergroaz.

— Je le crois, mon pauvre ami, répondit flegmatiquement celui-ci. Nous avons été fous de venir ici."

Mais, comme il était brave, il tira à moitié son épée du fourreau et s'appêta à vendre chèrement sa vie.

Derrière lui le notaire Jorge Darros claquait des dents ; Ralph Gregh passait par toutes les affres de l'épouvante.

Alain Prigent abrégua leurs angoisses.

"Mes gars, cria-t-il d'une voix claire et vibrante, j'entends qu'il ne soit fait aucun mal à ces braves garçons. Ils servent la patrie comme nous. On les a trompés. Mais ils ne veulent que moi. Laissez-les m'emmener. C'est pour le bien de tous, mes précautions sont prises, et j'ai averti le citoyen Thiard. Il sera à Roscoff après-demain, et il aura la preuve qu'il y a un traître parmi les gens qui l'entourent. Je le répète, laissez-les m'emmener. La Justice aura son heure."

Il sentit une main se poser convulsivement sur son bras. Un souffle plein de sanglots murmura près de lui :

"Alain, Alain, est-ce vrai ce que vous venez de dire ? Allez-vous donc vous laisser emmener ainsi ?

— C'est vrai, Mapiouank, prononça-t-il avec une indicible tristesse. Votre salut, le salut de tous l'exige.

— Mais ils vont vous tuer, mon ami ! Toute accusation équivaut à une condamnation.

— Ils ne me tueront pas, enfant. Quelle accusation pourraient-ils porter contre moi ?

— N'ont-ils pas tué mon oncle, Alain ? Le pouvoir de ces hommes est absolu. Rien ne peut leur arracher leur proie. Si vous mouriez, Alain ?

— Si je mourais, vous prierez pour moi, Mapiouank."

Les sanglots étouffaient la jeune femme. Pour parler bas à son ami, elle s'était rapprochée de lui. De ses mains frémissantes elle s'accrochait à son épaule, elle se pressait éperdue contre lui, à peine capable de dissimuler sa douleur.

"Oh ! vous êtes cruel, mon ami. Vous savez bien que je mourrais moi-même, si vous mouriez."

— Merci, murmura gravement le jeune homme. Maintenant je puis partir, je suis payé de toutes mes peines."

D'un clignement d'yeux, il désigna Améline à ses trois compagnons. Leurs bras robustes enlevèrent la jeune femme défaillante et l'entraînèrent hors du cercle formé par la haie des marins et des pêcheurs autour des soldats plus morts que vifs.

"Allons, Messieurs, je vous suis," dit Alain à ceux-ci.

Et, détachant l'épée qui pendait à son flanc, il la jeta à Le Bellec, qu'il venait d'apercevoir au premier rang de la Kerret-ar-Laz.

Puis, ironique et goguenard, il cria à ses camarades confondus de tant de placidité :

"Eclaircissez la route et montrez le chemin à ces messieurs."

— Où faut-il les conduire ? " questionna la voix rude d'Ervoan Madeac.

Prigent se retourna vers le comte de Kergroaz qui ne savait quelle attitude tenir devant ce sarcasme continu :

"A vous de fixer l'itinéraire, milord Killerton ! raille-t-il. Etes-vous venu par terre ou par mer ?"

Un vieux soldat épargna à Killerton l'humiliation de répondre à la méprisante question.

"Par mer," grogna-t-il de fort méchante humeur.

Toute la colonne s'ébranla et se mit en marche vers la côte, à la lueur des flambeaux et escortée par la foule toujours menaçante.

Un instant Guen Le Hélo perça les rangs des soldats, et, s'approchant d'Alain, lui demanda :

"C'est-il pour que nous les jetions à la mer, chef ? Faites un signe, et tous feront le plongeon."

— Gardez-vous-en bien, répondit le jeune homme. De loin comme de près, j'entends être obéi. Seule-

ment, surveillez bien la côte. Dans quatre jours, la flotte anglaise sera en vue de Roscoff. J'ai donné mes ordres à Jean. Vous lui obéirez comme à moi-même. C'est lui qui fournira les preuves de la trahison.

— Mais, vous-même, qu'allez-vous devenir ? Allons-vous vous laisser entre les mains de ces coquins-là ?

— Ne soyez pas inquiets si vous ne me voyez pas pendant cinq jours. Seulement, comme je ne sais pas où l'on me mène, surveillez-les, et si dans cinq jours je n'ai pas reparu, alors je ne vous défends pas de venir me délivrer. Maintenant, va rejoindre les camarades ; communique-leur mes paroles et empêche-les de mal en s'emportant.

Le Hélo s'éloigna du jeune chef comme il était venu le trouver, sans qu'aucun des gardiens essayât de s'y opposer.

Qu'eussent-ils pu faire, d'ailleurs ? La situation n'était pas seulement critique, elle était surtout bizarre. En fait, c'était leur prisonnier qui était leur sauvegarde et leur protection. Ou, pour mieux dire, ces cinquante hommes, si imprudemment engagés dans cette périlleuse aventure, étaient eux-mêmes les prisonniers de cette foule, qui n'avait qu'à se resserrer sur eux pour les écraser.

Et c'était un défilé aussi pittoresque qu'effrayant que cette marche nocturne aux flambeaux de cinquante soldats emmenant un captif entre une double haie de douze à quinze cents hommes armés et hostiles, n'attendant qu'un signal pour arracher ce captif de leurs mains et les exterminer eux-mêmes jusqu'au dernier, sans pitié comme sans remords.

On atteignit enfin le bord de la mer. Dans cette nuit sans lune, sous ce ciel chargé de nuées, l'Océan, noir et dense, était horrible à voir. Les lueurs des torches s'y traînèrent en longues lignes sanglantes qui se mirent à danser sur la crête des vagues. Aux yeux déjà pleins de terreurs superstitieuses, elles firent surgir des visions surnaturelles, des fantômes hideux pareils aux formes menaçantes du cauchemar.

Au long d'une jetée rudimentaire, au pied d'un môle fait de blocs énormes entassés l'un sur l'autre sans ciment, et séparant de la grève nue le port véritable où se pressaient une cinquantaine de barques de pêche, un bâtiment de trois cents tonneaux environ, lourd et plus que médiocrement gréé, se balançait gauchement sur son ancre.

C'était ce bâtiment qui avait apporté les cinquante gardes nationaux et leurs chefs.

Une planche mal assujettie, tremblante sous les pieds, était l'unique passerelle reliant le quai au pont du navire.

Au moment où la troupe l'atteignit, et lorsque les premiers soldats eurent franchi la passerelle, un frisson courut dans la foule.

Alain Prigent avait déjà placé le pied sur la planche branlante.

Une sorte de rauque sanglot, ou plutôt de rugissement étranglé, jaillit de toutes ces poitrines hale-tantes.

— Faut pas le laisser partir ! gronda une voix dans la multitude houleuse.

Et vingt clameurs furieuses y répondirent avec un effrayant unisson.

— Non ! faut pas le laisser partir ! Allons ! Houp ! Hardi les gars ! Un bon coup d'épaule !

— A l'eau les bleus ! A nous le navire des faillits chiens ! A l'eau les calfats !

Un mouvement d'attaque se dessina rapidement. La masse exaspérée se serra sur le petit groupe de soldats.

Ce fut une seconde d'indicible angoisse. Les ténèbres empêchèrent les assaillants de voir les faces livides de Killerton et de ses amis.

D'un mouvement machinal les gardes nationaux groupèrent et apprêtèrent leurs armes.

C'était un acte instinctif, mais aussi imprudent qu'inutile.

Imprudent, car, bien qu'il fût l'effet d'une spontanéité naturelle, due à l'esprit de conservation, au sentiment de défense personnelle, il ressemblait à une provocation, à un défi, ce qui eût déchaîné immédiatement l'orage populaire.

Inutile, car de quel secours pouvaient-ils attendre l'intervention, entourés, ou pour mieux dire, enveloppés comme ils l'étaient de masses formidables ? Quelle résistance pouvaient-ils opposer, eux habitants des villes, à ces hommes rompus dès l'enfance à toutes les rudesses du métier de la mer ? Si ces marins nés voulaient enlever le navire, qui donc pouvait empêcher l'abordage ?

Au moment où les fusils se relevèrent, une furieuse clameur monta de la foule.

— A mort ! rugit-elle. Tue, tue les bleus ! Croche dans la coque ! Faut brûler le bateau maudit !

En même temps, une irrésistible poussée se produisit. En un clin d'œil, les gardes nationaux virent un cercle de fer les enserrer. Incapables de se défendre, de bouger même, ils se virent acculés à l'arête du môle. Au dessous c'était l'eau noire.

Brusquement, Alain se dégagea, et, marchant vers la foule exaspérée :

— Est-ce donc ainsi qu'on obéit aux chefs ? cria-t-il. N'ai-je pas ordonné de laisser faire ?

Le cercle menaçant se desserra. Un cri sinistre pourtant s'éleva des profondeurs de la multitude.

— Prends garte à toi, Alain Prigent ! Il ne faut pas tenter Dieu et marcher sur la planche de la guilotine !

C'était une sombre allusion à l'étroite passerelle qui reliait le bateau à la jetée.

Une voix fit écho à ses paroles, une voix de femme coupée de plaintes et de sanglots. Elle disait :

— Alain ! Alain ! pourquoi partez-vous ? Restez ?

Le jeune homme reconnut cette voix éperdue, celle de Mapiouank, celle d'Ameline.

Une douleur immense l'envahit. Jamais il n'avait senti aussi puissamment la force de son affection.

Il refoula ses lieutenants, et, afin de s'arracher à ces causes de trouble, montra lui-même à l'officier qui commandait le détachement le pont du navire. Avec une froide politesse, il l'invita à y monter.

— Faites embarquer vos hommes, Monsieur. Ils y seront plus en sûreté qu'ici.

L'officier hésita ; mais il y avait péril en la demeure. Il poussa donc les soldats dans le navire, demeura seul à côté du prisonnier.

Et l'on vit ce corollaire final du stupéfiant spectacle, le captif volontaire se faisant la sauvegarde de ses geôliers.

— Au revoir, mes gars ! cria Alain en franchissant à son tour l'étroite passerelle.

La foule frémit et gronda ; mais, cette fois, elle obéit aux ordres du chef. Aucune tentative d'agression n'eut lieu.

A bord du bâtiment, on leva l'ancre. Une brise plus fraîche soufflait du Sud-ouest, bon vent de départ. Le bateau s'élança dans la nuit.

Quand il fut à dix encablures de la côte, Killerton et ses acolytes s'approchèrent du prisonnier.

Alain s'était assis sur une façon de banc au pied de l'artimon. Il les regarda venir avec un sourire de mépris aux lèvres.

— Vous avez eu une fière peur, n'est-ce pas, Milord ? railla-t-il.

L'Anglais serra le poing avec un geste de rage. S'il n'eût écouté que sa colère, l'audacieux captif eût été promptement jeté, pieds et mains liés, par-dessus bord. C'était encore la solution la plus simple au terrible problème qui angoissait l'âme du gentilhomme félon. Alain mort, son silence était assuré.

Mais ni Killerton, ni Saint-Julien, ni Gregh, ni le notaire, n'aurait osé donner un pareil ordre.

Les soldats et leur officier y auraient certainement mis obstacle. Tous ces hommes, bons patriotes au fond, n'avaient obéi qu'à contre-cœur et croyant servir la patrie, non les haines du louche personnage qui les dirigeait. Ce prisonnier, ils ne s'en cachaient pas, leur était sympathique.

N'est-ce pas lui, en effet, qui venait de les arracher à la mort ? Jeune et beau, connu non seulement sur la côte, où il était roi, mais dans les campagnes et les villes, où l'on racontait de lui des prouesses fabuleuses, Alain Prigent ne leur semblait pas fait pour être livré aux sordides juges de Brest et pour passer

de leurs mains dans celles du bourreau et ses aides. Ils avaient honte de l'odieux métier qu'on leur faisait faire.

Un sergent s'approcha tout doucement du jeune homme, et, l'attirant près du bastingage, lui souffla ces quelques mots à l'oreille :

— Écoute, citoyen. Nous te sommes tous reconnaissants ici de ce que tu as fait pour nous. Tu es bon nageur et tu connais la côte. Si le cœur t'en dit, pique une tête par-dessus bord. Nous n'irons pas à ta recherche, et tu nous ôteras un fameux poids de dessus le cœur.

Un beau regard d'estime et de gratitude s'alluma dans les yeux un peu tristes d'Alain. Il tendit la main au soldat.

— Tu es un brave homme, toi, mon camarade. Remercie les autres en mon nom. Je ne m'évaderai pas. Puisqu'on est venu me prendre pour me mener aux juges, je veux que les juges s'en mêlent. Ils ont une grande œuvre à accomplir, et je me suis juré de leur livrer les traîtres.

Et, en prononçant ces mots, il se tournait vers le groupe que formaient à l'avant Killerton et ses complices. Ce regard donnait une formidable signification à son accusation. Il était impossible de se faire plus nettement accusateur.

Des soldats s'étaient rassemblés autour de leur sous-officier. Celui-ci tressaillit, et, plus bas encore, murmura à l'oreille de Prigent :

— Tu dois avoir raison, mais tu joues un terrible jeu. Cet homme est tout-puissant. Il te perdra, et tu te livres toi-même entre ses mains.

— Nous verrons bien ! répliqua le jeune chef avec fierté. Je n'ai rien à me reprocher, moi. Lui, il a du sang sur les mains et de l'or anglais plein ses poches.

Cependant le navire poursuivait sa route. La brise croissait de minute en minute, enfant ses voiles. Une heure n'était pas écoulée que la vigie de misaine signalait le feu de l'île de Ratz, et, en arrière, les maisons encore éclairées de Roscoff.

Puis le navire doublait la dangereuse pointe et s'engageait dans le non moins dangereux archipel qui s'éparpille dans l'estuaire de la rivière de Morlaix.

Les matelots qui formaient son équipage, n'en avaient aucune habitude. C'étaient, pour la plupart, des marins d'occasion ou de rencontre, ignorants des circonspections et des minutieuses prudences qu'exige la pratique de la mer.

Or, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la navigation des côtes, encore si périlleuse de nos jours, l'était mille fois davantage.

Aucun des travaux exécutés depuis par les ponts et chaussées, n'était même commencé. Nulle balise, nul signal, nul feu ne révélait la présence des récifs et des hauts-fonds de sables ou de roches. Il fallait avoir étudié longuement les cartes marines, d'ailleurs fort bien faites, pour pouvoir diriger une embarcation dans ces chenaux étroits, courant au milieu du dédale de pierres dont les eaux françaises sont parsemées.

Pour avoir étudié ces cartes, il fallait être pilote, assurément, ou officier de la marine royale.

Car, à cette époque, la pratique de la mer était requise, plus rigoureusement encore que de nos jours, des jeunes hommes que la vocation appelait à bord des hautes frégates, des lourdes corvettes à quarante et cent canons. La vapeur ne prêtait point son puissant concours à l'art du navigateur.

Et, cette nuit-là, le seul véritable marin qui fût à bord du brick le *Sans-Culotte* était précisément Alain Prigent de Bocenno.

L'épisode le plus émouvant de la légende de Guillaume Tell allait se reproduire.

Après avoir sauvé ses gardiens sur terre, le captif allait encore les sauver sur mer.

L'homme qui, jusqu'à ce moment, avait rempli les fonctions de capitaine, quitta la dunette sur laquelle il s'était tenu jusqu'alors.